



Grand-Duché de Luxembourg
Ministère d'État

Bulletin de documentation

SOMMAIRE

La visite d'Etat à Luxembourg de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède	1
La 38e session de l'assemblée générale des Nations Unies – Discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Étrangères	8
L'assemblée annuelle du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale à Washington – Discours de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement	13
La clôture des négociations de la CSCE à Madrid – Discours de Monsieur Paul Helminger, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères	15
L'inauguration de la 43e Foire Internationale de Luxembourg	18
Le Salon Bureautec-Banque 83 à Luxembourg – Discours de Monsieur Ernest Mühlen, Ministre délégué au Trésor	24
The restructuring and diversification of the economic activity in Luxembourg – Discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Étrangères et de l'Économie ...	26

7/1983

30 Septembre

Service Information et Presse
Luxembourg - 10, boulevard Roosevelt

La Visite d'État à Luxembourg de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède du 21 au 23 septembre 1983

Répondant à l'invitation de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède firent une visite officielle à Luxembourg du 21 au 23 septembre 1983.

Leurs Majestés le Roi et la Reine furent accueillis à leur descente d'avion à l'aéroport du Findel par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse. Une batterie d'artillerie de l'Armée luxembourgeoise tira une salve d'honneur de 21 coups de canon.

Après la présentation de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Étrangères, et des membres de la suite luxembourgeoise par le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, Leurs Majestés le Roi et la Reine présentèrent à Leurs Altesses Royales les membres de la suite suédoise.

Le Roi et le Grand-Duc passèrent ensuite en revue un détachement d'honneur de l'Armée luxembourgeoise.

Après l'exécution des hymnes nationaux, le Grand-Duc présenta au Roi et la Grande-Duchesse présenta à la Reine les personnalités luxembourgeoises venues les accueillir à l'aéroport, à savoir: Monsieur Léon Bollendorff, Président de la Chambre des Députés, Monsieur Emile Krieps, Ministre de la Force Publique, Monsieur Josy Barthel, Ministre des Transports et de l'Énergie, Monsieur Jacques Santer, Ministre des Finances, Monsieur René Konen, Ministre des Travaux Publics, Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean Spautz, Ministre de l'Intérieur, Monsieur Ernest Mühlen, Ministre de l'Agriculture et de la Viticulture, Monsieur Paul Helminger, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, Monsieur Jean-Claude Juncker, Secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité Sociale, Monsieur François Goerens, Président du Conseil d'État, Monsieur Prosper Jacques, Président de la Cour Supérieure de Justice, Monsieur Camille Wampach, Procureur Général d'État, Madame Lydie Würth-Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, le Colonel François Welfring, Commandant de l'Armée, Monsieur Nicolas Koob, Bourgmestre de la Commune de Niederanven, Monsieur Etienne Wenandy, Commandant en Chef de l'Aéroport.

Voici la liste des membres de la suite qui accompagnaient le Roi et la Reine lors de la visite officielle: Monsieur Lennart Bodström, Ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Jean-Jacques de Dardel, Ambassadeur de Suède, la Comtesse Alice Trolle-Wachtmeister, Dame du Palais, Monsieur Stig Fogelmarck, Intendant en chef des collections d'art royales, Monsieur Carl Johan Aberg, Secrétaire d'État au Commerce, le Contre-Amiral Lennart Ahrén, Maréchal de la Cour, Monsieur Jan Eliasson, Ambassadeur,

Directeur général des affaires politiques, Monsieur Christian Bausch, Chef du Protocole adjoint, Monsieur Hans Skiöldebrand, Ecuyer de la Cour, Madame Madelaine Bergstedt, Dame d'honneur, le Capitaine de Frégate Gustaf von Hofsten, Aide de Camp, Monsieur Christer Wretborn, Chargé de mission, Monsieur Hakan Wilkens, Sous-directeur, Monsieur Lennart Alvin, Sous-directeur, Monsieur Gösta Grassman, Conseiller de presse à l'Ambassade, Monsieur Krister Isaksson, Premier Secrétaire à l'Ambassade, Madame Elisabeth Tarras-Wahlberg, Attaché de presse, Madame Siv Railert, Agent de presse, Madame May-Britt Billfalk, Adjoint administratif.

L'ambassadeur de Suède, Monsieur Jean-Jacques de Dardel, procéda ensuite à la présentation des membres de son ambassade.

Le cortège officiel quitta l'aéroport pour le Palais grand-ducal où Leurs Majestés le Roi et la Reine furent salués par le Maréchal de la Cour, Monsieur Christian Calmes.

Un déjeuner intime fut offert au Palais par le Grand-Duc et la Grande-Duchesse au Roi et à la Reine, tandis qu'un déjeuner réunissait les Ministres des Affaires Étrangères luxembourgeois et suédois au Ministère des Affaires Étrangères.

Au début de l'après-midi, le Roi et la Reine de Suède, accompagnés de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, se rendirent au Monument de la Solidarité Nationale où les honneurs militaires furent rendus par un détachement de l'Armée. Le Roi et la Reine furent accueillis par Monsieur Emile Krieps, Ministre de la Force Publique, et par le Colonel François Welfring, Commandant de l'Armée.

Les Souverains déposèrent une couronne de fleurs devant le Monument de la Solidarité Nationale et après l'exécution de la «Sonnerie aux Morts», le Roi ranima la Flamme du Souvenir. Leurs Majestés, accompagnées du Vice-Président du Gouvernement et du Ministre de la Force Publique, pénétrèrent à l'intérieur du Monument pour y signer le Livre d'Or.

A la sortie du Monument et après l'exécution des hymnes nationaux par la musique militaire, Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, présenta au Roi et Monsieur Emile Krieps, Ministre de la Force Publique, présenta à la Reine les représentants des associations patriotiques. A la fin de la cérémonie, le Roi et la Reine regagnèrent le Palais grand-ducal.

Peu de temps après, Leurs Majestés le Roi et la Reine ainsi que Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse se rendirent au Cercle Municipal pour y être accueillis par Madame Lydie Würth-Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg,

entourée des échevins et du Secrétaire général de la Ville. Devant le Cercle Municipal la population applaudit chaleureusement le Roi et la Reine ainsi que les Souverains luxembourgeois.

Après l'exécution des hymnes nationaux, le Roi et la Reine, accompagnés du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, se firent présenter à l'intérieur du Cercle Municipal les Conseillers communaux, puis ils se rendirent dans la salle des fêtes où Madame Lydie Würth-Polfer prononça une allocution de bienvenue dont nous reproduisons ci-après le texte:

Majestés,

Le hasard quelques fois fait bien les choses. Il a voulu que, presque jour pour jour, Votre visite officielle à Luxembourg coïncide avec le 10^{es} anniversaire de Votre avènement au trône de Suède, coïncide aussi avec le 7^e anniversaire de Votre mariage avec Votre charmante Reine.

À l'honneur et au privilège qui m'échoient de Vous apporter au nom de la Municipalité, au nom de mes concitoyens et en mon nom personnel nos plus cordiaux souhaits de bienvenue dans cette vieille ville de Luxembourg, s'ajoute la joie de Vous présenter à l'occasion de ce double anniversaire nos félicitations et nos vœux de bonheur et de prospérité, vœux que, par Votre intermédiaire, j'adresse de tout cœur au peuple suédois.

Et, soyez-en persuadées, ces vœux de félicitations et de bienvenue ne sont pas de vains mots, ne constituent pas de ces clichés prononcés n'importe où et n'importe comment; ces vœux sont, à l'égard de Vos Majestés et à celui de Votre peuple l'expression chaleureuse de la sympathie que Vous portent les Luxembourgeois.

Ceci est d'autant plus vrai que Votre séjour à Luxembourg n'est pas uniquement la visite d'un Chef d'Etat, il a aussi la chaleur humaine d'une rencontre entre deux peuples qui jusqu'ici ne se connaissaient que très peu, et il procure encore le bonheur et la joie d'une fête de famille.

En souhaitant la bienvenue à nos Souverains, je les assure que c'est avec émotion que nous nous associons à cette joie et à ce bonheur.

Sire, Vous avez pris comme devise: «Pour la Suède – en notre temps». Vous l'avez appliquée à la lettre et la Suède d'aujourd'hui est devenue ce pays où, dans une démocratie exemplaire, vit un peuple heureux.

„Was du ererbt von deinen Vätern erwirb es um es zu besitzen”. La philosophie exprimée dans cette phrase de Goethe, Vous en avez fait une réalité humaine: Vous possédez la sympathie, l'affection et l'estime de Vos compatriotes dont Vous Vous considérez comme étant le «primus inter pares»; Vous avez conquis leur cœur et Votre bonheur en leur donnant une Reine dont la beauté, la gentillesse, l'efficacité et l'intelligence politique font d'Elle une précieuse collaboratrice.

Il ne m'appartient pas de faire l'historique de la Scandinavie en général et de la Suède en particulier, mais je me permettrai de souligner quelques similitudes propres à nos deux histoires. Durant un

millénaire nos pays ont subi les turbulences sanglantes de l'histoire européenne. Nos deux pays ont compris les leçons tragiques de cette histoire, et œuvrent, dans la mesure de leurs moyens, pour que vienne la paix dans le monde et pour que revienne une meilleure compréhension entre les hommes et les nations.

J'en veux pour preuve, en ce qui concerne la Suède, les prix fondés par un de ses illustres fils: NOBEL. Ces prix sont attribués sans considération de nationalité, d'appartenance politique, de religion ou de race, à ceux et à celles qui, dans le domaine qui leur est propre, ont bien mérité de l'humanité.

Je m'en voudrais de ne pas évoquer trois Monarques Suédois qui ont marqué profondément Votre Histoire et dont la vie, les actes et la fin tragique sont entrés dans la légende en prenant des dimensions shakespeariennes: le Roi Gustaf Adolf, Grand Capitaine; la frêle mais combien forte Reine Christine, Princesse de l'humanisme et de la renaissance; le Roi Charles XII, le Conquérant, dont la destinée a inspiré la plume de Voltaire.

Plus près de nous j'évoquerai avec émotion le souvenir d'une grande reine qui portait le nom d'Astrid et qui n'a vécu que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Majestés, il me reste encore à Vous remercier d'avoir bien voulu donner à mes compatriotes l'occasion d'admirer la prestigieuse et éclectique collection constituée par Votre ancêtre.

Vous continuez, Sire, la tradition puisque rien de ce qui touche aux choses de l'esprit ne Vous est étranger, puisque rien qui concerne les sports ne vous laisse indifférent.

Je ne citerai que les hautes fonctions que Vous exercez dans le Scoutisme Mondial et l'ancienne Guide que je fus salué en passant le grand Chef que Vous êtes. Je citerai encore, et j'en oublie, Votre bibliophilie et surtout l'intérêt passionné que Vous portez à l'archéologie.

Majestés, lorsque Vous Vous promènerez dans notre ville, Vous constaterez qu'elle n'a pas la beauté majestueuse de Stockholm. Les muses ont dû trop souvent donner la préséance à Mars. Durant mille ans la vocation de Luxembourg a été celle des guerres, sa destinée celle des sièges et des bombardements. Mais, il lui est resté le charme de son site, quelques traces de son passé guerrier et l'hospitalité de ses habitants.

Roi Carl XVI Gustav,

Reine Silvia,

puissiez-Vous, entourés de ceux qui Vous sont chers, Vous y plaire, puissiez-Vous garder un bon souvenir de Votre séjour parmi nous.

Ce sont les vœux que tous nous formons.

Madame le Bourgmestre remit ensuite aux Souverains suédois comme cadeau de la Ville de Luxembourg un coffret avec des reproductions de lithographies et d'aquarelles des peintres luxembourgeois Nicolas Liez, J. B. Fresez, Michel Engels et Sosthène Weis.

Dans sa réponse le Roi exprima ses remerciements pour le chaleureux accueil par la Ville de Luxembourg et pour les aimables paroles de bienvenue de Madame le Bourgmestre. Il évoqua le rôle que joua le Luxembourg dans l'histoire de l'Europe et mit l'accent sur la vocation européenne de la capitale et sur son rôle de place financière internationale. Finalement il souleva le fait que de nombreux Suédois se sont installés à Luxembourg.

A leur tour, les Souverains suédois ont ensuite offert un cadeau à Madame le Bourgmestre. Relevons que l'encadrement musical de la réception au Cercle Municipal fut assuré par la chorale mixte du Conservatoire de musique de Luxembourg sous la direction de Monsieur Pierre Cao qui interprétait des chansons populaires luxembourgeoises de Michel Lentz et de Dicks ainsi qu'une chanson folklorique suédoise.

Le temps ne se prêtant pas à la promenade le long de la Corniche prévue au programme, les Souverains suédois et luxembourgeois se rendirent aux Musées de l'État où ils furent accueillis par Monsieur Jacques Santer, Ministre des Finances, et Monsieur Gérard Thill, directeur des Musées, avant de visiter la section gallo-romaine du Musée d'Histoire et d'Art. Pendant

ce temps Madame Colette Flesch, Ministre des Affaires Étrangères, eut des entretiens politiques avec son homologue suédois, Monsieur Lennart Bodström.

Relevons qu'à l'occasion de la visite d'État de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède, une exposition sous le titre «Une collection royale» avait été organisée au Musée de l'État. Cette exposition comprenait des objets d'arts suédois, verreries d'art, céramiques, gravures, dessins et reliures de 1900 à 1973 de la collection privée de feu le Roi Gustave VI Adolphe.

Dans la soirée un dîner de gala fut offert par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en l'honneur de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède au Palais grand-ducal. Le dîner fut suivi d'une brillante réception au cours de laquelle eut lieu la réception du Corps diplomatique avec la présentation des Chefs de mission résidant à Luxembourg. Des allocutions furent prononcées à la fin du dîner par Son Altesse Royale le Grand-Duc et par Sa Majesté le Roi de Suède. Nous reproduisons ci-après le texte de ces allocutions :

Allocution de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Majestés,

C'est avec un plaisir tout particulier que la Grande-Duchesse et moi-même Vous souhaitons une très chaleureuse bienvenue. Pour mon Gouvernement et nos peuples, cette visite de Vos Majestés souligne les rapports de parenté entre nos deux Maisons régnautes et confirme les liens amicaux existant entre nos pays.

Le nom de la Suède évoque de nombreuses et heureuses associations et images chez mes concitoyens. On pense aux paysages spectaculaires du pays, au charme des villes, à la gentillesse comme à l'hospitalité de ses habitants. Mais au-delà de ces attraits la Suède brille également par son esprit inventif qui a permis un développement remarquable des sciences et des techniques, sans parler du domaine artistique, du cinéma et du théâtre dans lequel Votre pays a fourni un apport considérable.

Par maints aspects Votre pays est un exemple pour la communauté internationale. Depuis plus de six générations, depuis 1814 plus précisément, la Suède n'a plus connu le phénomène terrible de la guerre. Le Luxembourg qui a cruellement souffert au cours des deux conflits mondiaux sait estimer à sa juste valeur ce destin heureux. La sagesse des hommes d'État suédois ainsi qu'une diplomatie active et prévoyante, axée sur le principe de la neutralité, ont contribué à préserver votre patrie des affres de la guerre.

A cet égard la situation du Luxembourg est fondamentalement différente. Placé au milieu d'une Europe longtemps déchirée par des rivalités et des projets guerriers insensés, le Luxembourg a abandonné, après la seconde guerre mondiale, un statut violé à deux reprises par certains de ses garants. Il s'est

rallié au système de défense occidental en devenant membre fondateur de l'Alliance Atlantique.

La neutralité de Votre pays n'est pas fixée dans la Constitution ou dans une convention internationale comme le fut celle du Luxembourg, mais elle est essentiellement fondée sur la détermination du peuple suédois d'éviter toute implication dans un conflit armé. Cette neutralité est cependant active, conduisant Votre pays, partie du monde occidental, à défendre rigoureusement son indépendance dans la liberté et la justice.

Soucieuse de maintenir son indépendance, la Suède n'est pas restée absente de la scène internationale. Au cours de la dernière guerre un grand nombre de persécutés ont trouvé refuge dans Votre pays. Forçant l'admiration de tous, les organisations comme la Croix-Rouge suédoise ainsi que des personnalités de Votre pays, se sont courageusement engagées dans des opérations de sauvetage.

De la même manière, Votre pays a toujours affirmé son engagement international en œuvrant résolument pour le règlement pacifique des conflits. Dès 1946, la Suède a rejoint les Nations Unies dans le cadre desquelles elle a participé activement à de nombreuses actions pour le maintien de la paix. La Suède a également donné aux Nations Unies un de ses plus grands Secrétaires Généraux dans la personne de l'éminent homme politique Dag Hammarskjöld, qui malheureusement fut la victime de son engagement dévoué pour la cause de la paix.

Les liens européens de chacun de nos deux pays posent, il est vrai, sur des principes très différents. Mais entre l'Europe dite de l'intégration et celle dite de la coopération, des relations ont été établies.

L'action des uns et celle des autres n'a pas, Dieu soit loué, fait surgir de nouvelles divisions, mais elle a évolué de façon constructive. En effet, membre de l'Association Européenne pour le Libre-Échange, Votre pays a renforcé des liens avec la Communauté Économique Européenne pour la conclusion d'un accord en 1972 devenant ainsi un des principaux partenaires du Marché Commun.

Nos deux pays coopèrent également au sein du Conseil de l'Europe où ils œuvrent ensemble pour défendre un idéal européen commun de liberté, de justice et de protection des droits de l'homme.

Doté d'un niveau de vie et de protection sociale parmi les plus élevés des pays industrialisés, Votre pays est particulièrement sensible à la misère et au sous-développement d'une grande partie du monde. Ses efforts en matière d'aide au développement et de coopération avec les pays du Tiers Monde illustrent son engagement fervent pour les causes de la paix et du progrès dans le monde.

Par son action diplomatique efficace déployée récemment à la réunion de Madrid la Suède a, une fois de plus, réaffirmé une conviction partagée par nos deux pays selon laquelle le droit doit primer la force.

Dans l'avenir la Suède jouera un rôle de premier ordre en tant que pays-hôte des réunions qui

s'ouvriront dans le cadre de la Conférence sur le Désarmement en Europe à Stockholm. Cette Conférence, nous le souhaitons, marquera un pas important vers la coexistence dans la paix et dans le respect des indépendances souveraines de tous les pays.

Majestés,

Les liens de nos dynasties sont connus. Mon épouse, la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, est la fille d'une Princesse suédoise. Cette Reine, dont la riche personnalité a laissé tant de souvenirs, est la grand-mère de nos enfants.

Sur le plan des relations entre nos pays, je dirais que ceux-ci se connaissent et s'estiment. Déjà il existe une collaboration sur le plan économique, industriel et notamment financier par la place de Luxembourg, mais nous pouvons constater, je pense, que nos liens sont perfectibles sur le plan des échanges. Votre visite d'aujourd'hui permettra, j'en suis certain, la création de nouveaux liens d'échange et de coopération.

Dans cet esprit et pénétré de la joie de Vous accueillir, je lève mon verre à la santé de Vos Majestés, à la prospérité et au bonheur de la Suède comme à l'amitié entre nos deux nations.

Allocution de Sa Majesté le Roi de Suède

Altesses Royales,

Avant tout je tiens à Vous exprimer mes chaleureux remerciements pour les aimables paroles de bienvenue que Votre Altesse Royale a voulu nous adresser. La Reine et moi, nous sommes très heureux de visiter le Luxembourg. Nous sommes également très touchés par l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Nous nous réjouissons à l'idée de faire la connaissance pendant quelques jours de Votre pays, et ceci en Votre compagnie. Notre joie aujourd'hui est d'autant plus grande grâce aux liens étroits entre nos deux familles. La mère suédoise de la Grande-Duchesse a laissé un souvenir inoubliable d'une personne chaleureuse et aimée. Le respect et la sympathie qui l'accompagnaient constamment, elle et sa famille, sont des sentiments que nous éprouvons encore vivement.

La Suède a eu, surtout grâce à sa situation géographique, un énorme avantage d'échapper aux épreuves de la guerre. Une grande compassion et compréhension a toujours marqué notre attitude envers les pays qui ont injustement subi les conséquences désastreuses des luttes des grandes puissances. C'est donc avec une sympathie toute particulière que nous avons suivi les efforts vers une collaboration européenne, auxquels le Luxembourg a pris une part si active et engagée. L'appartenance du Luxembourg à la Communauté Économique Européenne est une conséquence du développement des derniers cinquante ans. Il est donc normal que plusieurs organisations importantes telles que la Banque Européenne et la Cour de Justice aient leurs sièges ici dans votre belle capitale.

Qu'il existe une communauté européenne forte et dynamique est d'importance également pour mon pays, même si nous avons, pour des raisons de politique étrangère, choisi d'autres formes pour notre association aux Communautés européennes. L'accord de libre échange fonctionne à l'avantage des deux parties. La Suède, elle aussi, partage les riches traditions culturelles et démocratiques de l'Europe occidentale. En ce sens-là, la Suède fait partie d'une communauté européenne.

Il y a d'autres points de rapports entre nos pays. Ainsi, l'on pourrait comparer la collaboration étroite qui a été établie entre le Luxembourg, la Belgique et les Pays Bas à celle que la Suède entretient avec les autres pays nordiques. Nous avons pu constater que nos relations se sont considérablement intensifiées et se sont développées en une puissance économique vraiment importante.

Dans le domaine de la politique étrangère, la Suède, par sa politique indépendante de neutralité cherche à contribuer à la stabilité dans le Nord de l'Europe. Au sein des Nations-Unies comme au sein d'autres associations internationales, la Suède poursuit ses efforts pour la création d'un ordre mondial basé sur la paix et la justice. C'est un soutien et un encouragement de savoir que le Luxembourg partage nos efforts et nos espoirs.

Il est un domaine qui me concerne tout particulièrement et qui me tient fort à cœur : C'est celui de l'environnement. Au courant des dernières années, nous sommes devenus conscients combien la société industrielle moderne use et détruit notre environnement, notre milieu de vie. La génération actuelle

doit agir par tous les moyens. C'est notre devoir et notre responsabilité envers les générations futures. Il s'agit d'écarter la menace qui pèse sur notre milieu que constitue l'épuisement des ressources et la pollution de l'air et de l'eau. Nos autorités ont pris une série de mesures qui ont donné certains résultats encourageants. Mais des efforts communs entre les états sont également nécessaires. Dans ce domaine, aucun pays ne peut s'isoler. J'ai relevé ce problème à la présente occasion, car je sais que Vous, Monseigneur, partagez mon inquiétude au sujet de l'avenir.

Les relations entre la Suède et le Luxembourg ont toujours été très bonnes mais, pour des raisons naturelles, elles n'ont peut-être pas été très importantes. Cependant, la position du Luxembourg au centre de l'Europe a créé des voies nouvelles. Au fil des dernières années plusieurs banques et autres sociétés suédoises se sont établies ici. Dans d'autres domaines une collaboration a également été entamée. Il semble que le Luxembourg ait un pouvoir d'attraction sur les Suédois. Je félicite mes compatriotes qui ont l'occasion de vivre dans ce beau pays accueillant, dont l'atmosphère est si européenne. Je forme le souhait que la collaboration entre les sociétés luxembourgeoises et suédoises continue en s'approfondissant au profit de nos deux pays.

Je forme le vœux que notre visite puisse développer et consolider davantage les bons rapports qui existent entre le Luxembourg et la Suède.

Monseigneur,

La Reine et moi, nous Vous adressons nos sincères et très chaleureux remerciements pour la merveilleuse hospitalité que Vous nous avez montrée ce soir. Nous Vous exprimons notre joie d'être ici et Vous rencontrer à nouveau dans Votre pays.

Je lève mon verre en Votre honneur, Monseigneur, en celui de la Grande-Duchesse, pour la santé et la prospérité de Votre famille, pour l'avenir du Luxembourg et la collaboration et l'amitié entre nos deux pays.

Discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement

C'est un grand honneur pour les membres du Gouvernement et pour moi de pouvoir accueillir aujourd'hui autour de cette table les Souverains d'un pays pour lequel les Luxembourgeois ont toujours éprouvé une profonde admiration.

Pays démocratique de très longue date, puisque le Parlement actuel puise ses origines dans les assemblées qui rendaient la justice et éalisaient les rois à l'époque des Vikings, la Suède personnifie pour nous la lutte courageuse pour une plus grande justice économique et sociale et le combat contre l'inégalité dans les relations économiques internationales par le biais notamment de l'aide au développement. Son opposition intransigeante à toute forme d'oppression, de terreur et de violation des droits fondamentaux de l'homme, d'où qu'elles viennent, forcent notre estime. La Suède est aussi celui qui, de tous les

La seconde journée de la visite d'État à Luxembourg du Roi et de la Reine de Suède débuta par une promenade à pied le long du chemin de la Corniche. Les Souverains suédois étaient accompagnés de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, du Grand-Duc Héritier et de la Grande-Duchesse Héritière ainsi que de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement. Monsieur Gilbert Trausch, Directeur de la bibliothèque Nationale donna les explications sur les vestiges des fortifications de la vieille ville.

Accompagnés du Grand-Duc Héritier et de la Grande-Duchesse Héritière, les Souverains suédois se sont ensuite rendus à Colmar-Berg pour une visite du Centre de recherches et de différents ateliers des usines Goodyear. Les hôtes y furent accueillis par Monsieur Ernest Thill, Bourgmestre de Colmar-Berg, et Monsieur Félix Daleiden, Directeur général de Goodyear. Après les explications de Monsieur Daleiden sur l'importance des installations de Goodyear à Colmar-Berg, la visite débuta au Département Développement du pneu à l'aide de l'informatique, les stations suivantes furent le Model Shop, puis le Département Earthmover, où le plus grand pneu actuellement produit par Goodyear fut démoulé, le département de fabrication et de vulcanisation des pneus pour voitures de tourisme et le laboratoire des essais dynamiques.

A la fin de la visite de Goodyear le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière prirent congé du couple royal pour rentrer à Luxembourg, tandis que le Roi et la Reine se sont rendus à Vianden, où le Gouvernement luxembourgeois offrit en leur honneur un déjeuner dans la salle des comtes du château.

A cette occasion Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, et sa Majesté le Roi prononcèrent des allocutions dont nous reproduisons ci-après le texte :

pays européens, a procédé à la réflexion la plus approfondie et la plus poussée au sujet de la société de bien-être. Sur la scène internationale la Suède, depuis longtemps, joue un rôle important dans la détente entre l'Est et l'Ouest. Si l'appui qu'elle apporte à l'action des Nations-Unies est l'une des bases de sa politique étrangère, son activité de conciliateur dans de nombreuses enceintes internationales est bien connue et contribue souvent à débloquer même les situations qui paraissent inextricables.

Pour notre part, nous nous félicitons des liens étroits qui existent entre Votre pays et le nôtre, au plan tant multilatéral que bilatéral. Nos deux pays collaborent étroitement dans différentes enceintes internationales, l'OCDE, le Gatt, la Cruced et le Conseil de l'Europe.

Nous savons fort bien que pour la Suède neutralité n'a jamais signifié indifférence à l'égard de l'évolution des événements à l'étranger, ni isolationnisme ou autarcie. Au plan économique, la Suède a, dès 1960, créé, avec d'autres pays européens, l'Association Européenne de libre-échange ; en 1972, elle a signé avec la Communauté Économique Européenne et la Communauté Européenne du charbon et de l'acier des accords de libre-échange. L'adhésion de nos deux pays à ces accords témoigne de notre attachement au libre-échange et de notre détermination d'abolir progressivement les obstacles aux échanges, qu'ils soient tarifaires ou non-tarifaires.

Majestés,

Cette approche commune au niveau multilatéral et international vient se greffer sur les étroites relations commerciales et financières qui existent au niveau bilatéral. Depuis avant la deuxième guerre mondiale, les liens entre l'industrie sidérurgique luxembourgeoise et le négoce du fer suédois sont étroits ; depuis 1946, la Suède est traditionnellement un fournisseur important de minerai de notre industrie sidérurgique. L'embarquement de la 10 millionième tonne de minerai suédois à destination du Luxembourg, mardi dernier, est une preuve tangible de l'importance de ces relations. Ces liens de longue date ont contribué à créer un climat de confiance réciproque permettant de développer et de diversifier les échanges bilatéraux au point que la Suède est actuellement, parmi les

pays de l'AELE, le deuxième partenaire commercial du Luxembourg. Depuis longtemps, les produits de l'industrie suédoise, - voitures, électro-ménager, bureautique, équipement mécanique - ont fait la conquête d'une fidèle clientèle luxembourgeoise grâce à leurs qualités. Le nombre des établissements bancaires et d'épargne suédois, les sociétés de réassurance suédoises à Luxembourg est en augmentation constante, contribuant ainsi à consolider l'importance et la vocation internationale de notre place financière. La visite que mon collègue, le Secrétaire d'État Paul Helminger, vient d'effectuer dans Votre pays, il y a quelques jours à peine, illustre de façon concrète notre volonté commune de renforcer encore davantage les relations entre nos deux pays.

Majestés,

Votre présence au cours de ces quelques jours à Luxembourg nous remplit de joie puisqu'elle est la preuve des liens de compréhension et d'amitié qui lient nos deux peuples. Puissiez-Vous emporter avec Vous le témoignage de la profonde sympathie que nous éprouvons pour le peuple suédois.

C'est dans cet esprit de sympathie et d'amitié que je vous convie à lever votre verre au bonheur de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Suède, à l'avenir heureux du peuple suédois et au développement des liens entre nos deux pays.

Allocution de Sa Majesté le Roi de Suède

Madame le Vice-Président du Gouvernement,
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs,

La Reine et moi sommes très heureux de pouvoir faire cette première visite au Luxembourg. Cela nous donne la possibilité de faire la connaissance de votre pays et de prendre part de vos expériences dans différents domaines. Nos étroites relations de famille avec le Grand-Duc et Son Épouse donnent à cette visite un sens tout particulier.

Nous apprécions que ce déjeuner ait lieu dans le château de Vianden. Il paraît que c'est la première fois depuis sa reconstruction que cette ancienne forteresse abrite un pareil événement. Des travaux importants et de longue durée ont été effectués afin de restaurer ce château qui a une signification historique si importante.

Ceci me mène aux efforts patients que votre gouvernement déploie pour le développement de son pays et pour la prospérité de son peuple. Hier j'ai mentionné l'estime et le respect que nous en Suède ressentons pour le Luxembourg et j'ai soulevé plusieurs domaines où nous avons la même conception et où nos efforts prennent la même direction. Je ne le répéterai pas aujourd'hui mais je désirerai ici, à l'occasion du déjeuner offert par le Gouvernement

luxembourgeois, mentionner quelques sphères qui pour nous, les Suédois, sont importantes.

Madame le Vice-Président, parmi vos nombreux et importants champs d'activités, vous êtes en premier lieu responsable de la politique étrangère. Dans ce domaine, il y a plusieurs points de contact et d'efforts communs. Aussi bien la Suède que le Luxembourg cherchent, dans la mesure de leurs moyens, d'agir en faveur de la paix et de la compréhension mutuelle. Avec votre pays et d'autres états européens, nous travaillons pour diminuer la tension qui règne en agissant en faveur des mesures qui créent la confiance et rendent une sécurité plus stable. Il est encourageant de savoir que votre gouvernement travaille pour le même but. Nous nourrissons l'espoir de résultats positifs de la conférence qui aura lieu à Stockholm au courant du printemps prochain. Peut-être sera-t-elle un pas sur le chemin menant à une plus grande confiance entre les états d'Europe.

Aucun pays n'a pu éviter la crise économique que le monde traverse depuis quelques années. Une reconstruction importante est devenue nécessaire ces dernières années. C'est avec grand intérêt que nous avons suivi le travail prévoyant et patient de votre gouvernement dans ce domaine. Par ce moyen, des répercussions sociales désastreuses ont manifestement pu être évitées. Les efforts pour diversifier l'activité industrielle ont été menés avec grand succès. Nous en avons vu des exemples aujourd'hui. Je me réjouis du

fait que des industries et des initiatives suédoises ont pu y contribuer.

Votre pays joue au sein du Marché Commun un rôle actif. Les différentes institutions qui ont leurs sièges ici en sont la preuve. En Suède nous attachons une grande importance aux relations avec le Marché Commun. Nous essayons d'élargir et d'approfondir ces relations, ce qui, nous l'espérons, sera favorable pour nos deux pays.

C'est mon vif espoir que la visite de la Reine et de moi-même, qui nous a déjà donné tant d'impressions et d'aperçus intéressants, apportera un épanouissement et un approfondissement des relations entre nos deux pays et nos deux peuples.

Je lève mon verre en portant un toast au peuple luxembourgeois, à leur Parlement et à leur Gouvernement.

A l'issue du déjeuner, les hôtes royaux visitèrent sous la conduite de Monsieur Jean-Pierre Zimmer du Service des Sites et Monuments, de Monsieur Raymond Frisch, bourgmestre de Vianden et de Monsieur Vic. Abens, président des Amis du Château, différentes salles du château rénové.

Ce fut ensuite la visite de l'usine de réfrigérateurs à absorption Electrolux à Vianden. Les hôtes y furent accueillis par Monsieur Anders Wannborg, directeur général, qui au cours de la visite des installations donna aussi les renseignements techniques.

Les hôtes royaux regagnèrent ensuite la ville de Luxembourg où en fin d'après-midi eut lieu au Foyer du Théâtre municipal la réception des membres de la communauté suédoise résidant au Grand-Duché.

La journée fut clôturée par un dîner offert par les Souverains suédois en l'honneur du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse au Studio du Théâtre municipal.

Pour la troisième et dernière journée de la visite officielle le programme prévoyait d'abord une rencontre avec les journalistes luxembourgeois et étrangers chargés de suivre la visite d'État à Luxembourg. Cette réception informelle eut lieu à la Villa Vauban à Luxembourg.

Les Souverains suédois, accompagnés du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse se sont ensuite rendus dans la région viticole de la Moselle. A la «Wuermeldénger Këppchen» Leurs Majestés et Leurs Altesses Royales furent saluées par Monsieur Ernest Mühlen, Ministre de l'Agriculture et de la Viticulture, Monsieur Joseph Pundel, bourgmestre de Wormeldange, et Monsieur Mathias Boever, président de l'Office National du Remembrement. Après un exposé sur la technique et l'état des travaux de remembrement des vignobles à Wormeldange et à Ehnen par Monsieur Boever, les hôtes se sont rendus en cortège à travers les vignobles à Ahn, puis à Wormeldange et à Ehnen où une visite du Musée du Vin était prévue.

Le Roi et la Reine de Suède accompagnés du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse furent accueillis devant le Musée du Vin par Monsieur Fernand Boden, Ministre du Tourisme, Monsieur Jean Friedrich, président du curatoire du Musée du Vin et Monsieur Nico Schaeffer, président de la Confrérie St Cunibert. Après la visite des différentes salles du Musée du Vin une dégustation des vins luxembourgeois eut lieu dans les celliers.

Vers midi le Roi et la Reine ainsi que le Grand-Duc et la Grande-Duchesse prirent congé des personnalités et regagnèrent le Château de Berg pour un séjour privé.

La 38^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Du 26 au 29 septembre 1983, Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Étrangères, a effectué un voyage aux États-Unis. Le 26 septembre elle a eu à Washington une entrevue avec Madame Elisabeth Dole, Ministre des Transports des États-Unis, avec laquelle elle s'est entretenue de la négociation d'un accord aérien entre le Luxembourg et les États-Unis. Le 28 septembre Madame Flesch s'est rendue à New York pour assister aux travaux de la 38^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. A cette occasion elle a prononcé un discours en séance plénière. Nous reproduisons ci-après le texte de ce discours :

Depuis la 37^e Assemblée Générale, nous n'avons, hélas, réussi à mettre fin à aucun des nombreux conflits qui continuent d'accabler les peuples de notre planète.

Certains problèmes ont pris une tournure légèrement plus positive, d'autres ont stagné, d'autres encore ont franchement empiré. Mais dans l'ensemble, nous ne pouvons malheureusement pas dire que la situation mondiale ait évolué positivement au cours de l'année écoulée. Les relations Est-Ouest, après la dégradation qu'elles ont connue au cours des dernières années, sont dans une passe particulièrement difficile, le dialogue Nord-Sud n'a pas connu d'évolution qui pourrait être qualifiée de satisfaisant et, enfin, la situation économique de la grande majorité des pays-membres est toujours sujette à la crise, qui a laissé des traces profondes.

De plus, l'actualité récente a été marquée par un acte particulièrement révoltant, à savoir la destruction d'un avion civil par les forces armées soviétiques.

Cet acte inhumain a été sévèrement condamné par le Gouvernement et le peuple luxembourgeois.

Nous attendons de l'Union soviétique qu'elle collabore pleinement à l'enquête décidée par l'Organisation de l'Aviation Civile et qu'elle assure aux familles des victimes une indemnisation équitable. Il faudra aussi qu'elle se prête, sans réticence, à une meilleure définition des règles de conduite à observer dans des cas analogues et qui doivent, en tout cas, exclure que la force soit utilisée sous quelque prétexte que ce soit, contre des aéronefs civils.

L'événement tragique dont je viens de parler ayant concerné un avion coréen, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer le vif souhait qu'un dialogue sans condition préalable puisse enfin s'engager entre les deux parties de la Corée et qu'à titre de geste de bonne volonté et de mesure humanitaire il soit permis aux membres d'une même famille qui se trouvent de part et d'autre du 38^e parallèle, de se revoir et de reconstituer leur cellule familiale.

Le Luxembourg soutient également la candidature de la République de Corée qui souhaite depuis si longtemps devenir membre de notre Organisation ; il ne s'opposera pas à l'admission de la Corée du Nord.

Nous condamnons également énergiquement les attaques et les atrocités dont sont victimes les

populations de l'Afghanistan, et nous déplorons vivement le sort des innombrables réfugiés afghans qui ont dû fuir à l'étranger. En effet, l'occupation de ce pays neutre et non aligné par l'URSS se poursuit malgré plusieurs résolutions adoptées par la quasi-totalité des Etats membres de notre Organisation.

Au nom de tous les principes qui sont à la base de l'Organisation des Nations Unies, nous exigeons que les troupes soviétiques soient retirées, et que le peuple afghan puisse exercer son droit fondamental à l'autodétermination.

Un autre problème, et qui nous préoccupe depuis fort longtemps, est celui du Cambodge, qui reste sous la domination du Vietnam, malgré les appels répétés des Nations Unies en faveur d'une solution politique négociée.

Il est temps de mettre fin aux souffrances terribles qu'a dû endurer le peuple cambodgien, et de lui donner la possibilité de prendre sa destinée entre ses propres mains dans un Kampuchéa neutre, indépendant et libre de toute ingérence étrangère. Nous saluons la formation d'un gouvernement de coalition comme un pas important dans cette direction.

Il ne fait pas de doute, Monsieur le Président, que la situation en Pologne n'a toujours pas évolué de manière satisfaisante.

Certes, mon Gouvernement s'est félicité de l'abrogation de la loi martiale et de l'annonce d'une loi d'amnistie au mois de juillet dernier. Il a cependant dû constater que, parallèlement, le Gouvernement polonais a pris d'autres mesures visant à consolider les mécanismes de répression, tel l'amendement de la Constitution et du code pénal. La constitution de syndicats vraiment libres n'est toujours pas permise, le dialogue entre le gouvernement et les forces vives de la nation ne progresse pas, l'union des écrivains et plusieurs unions d'artistes ont été dissoutes, et de nouvelles arrestations sont intervenues.

Nous invitons solennellement les autorités polonaises à tenir enfin compte des aspirations légitimes du peuple polonais, et à contribuer ainsi de façon déterminante à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest.

Pour en revenir à la situation générale, je dirais que, si la toile de fond de la scène mondiale est donc plutôt sombre, il convient cependant de ne pas perdre de

vue certains éléments un peu plus encourageants. Je pense plus particulièrement à la réunion de Madrid qui a pu se terminer sur un accord, et aux signes de reprise économique qui se font jour dans certaines économies occidentales, dont notamment les États-Unis.

Nous osons espérer qu'il s'agit en l'occurrence de signes avant-coureurs d'une évolution plus positive, qui mèneront, à terme, d'une part à une amélioration durable des relations Est-Ouest, d'autre part à une reprise économique au niveau mondial.

Saisissons les chances qui s'offrent à nous afin de les transformer en possibilités réelles capables de renverser certaines tendances négatives solidement enracinées ces dernières années!

Dans cet ordre d'idées, nous puisons un certain réconfort dans le fait que, lors de la Réunion de Madrid des pays participants à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, il ait été possible de dégager un accord sur un document final qui n'est, certes, pas parfait, mais qui permet au dialogue de continuer et à l'esprit d'Helsinki de survivre. Le Gouvernement luxembourgeois se félicite de cette évolution, et formule l'espoir que les réunions qui auront lieu à la suite de la Conférence de Madrid aboutiront à des progrès réels et tangibles, à commencer par la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe qui se déroulera à Stockholm à partir du début de l'année prochaine. L'importance que nous attachons à cette Conférence ne diminuera cependant en rien le vif intérêt que nous portons aux autres négociations bi- ou multilatérales qui sont actuellement en cours dans le domaine du désarmement, et qui, malheureusement n'avancent guère.

Les résultats décevants de la seconde Session Spéciale sur le Désarmement ont montré clairement que l'amorce d'une solution et un renversement de la tendance dans la course aux armements dépend de plus en plus des progrès dans les pourparlers entre les deux superpuissances qui ont des responsabilités particulières à cet égard.

Il est évident qu'un pays de la taille du Luxembourg est favorable à un désarmement au niveau le plus bas possible, seul garant d'une stabilité internationale accrue. Encore faut-il que les négociations aboutissent à une réduction véritablement équilibrée et vérifiable, qu'il s'agisse des armes nucléaires de théâtre, des armes stratégiques ou encore des forces conventionnelles.

Face aux graves problèmes et déséquilibres économiques que connaît notre planète nous estimons qu'il convient, parmi d'autres mesures, à tout mettre en œuvre pour élaborer un accord international visant à une plus grande transparence et une véritable comparabilité dans le domaine des budgets militaires.

Par ailleurs, la mise sur pied d'une convention internationale bannissant le développement, la production et le stockage d'armes chimiques nous paraît être un objectif prioritaire. Nous souhaitons également que le problème de la prévention d'une course

aux armements dans l'espace soit abordé dès que possible.

Vous comprendrez cependant, Monsieur le Président, que la négociation qui nous tient actuellement le plus à cœur, est celle qui porte sur les forces nucléaires intermédiaires. Il faut que ces négociations aboutissent avant la fin de l'année, et que soit rétabli l'équilibre approximatif qui, de l'aveu même de l'URSS, existait en Europe il y a quelques années.

Les nouvelles propositions exposées ici-même par le Président Reagan, il y a deux jours, constituent la preuve de la volonté persévérante des États-Unis et de leurs alliés de déboucher rapidement sur un accord équilibré.

Nous demandons instamment à l'Union soviétique de revenir sur sa réaction négative et de rejoindre les États-Unis dans un effort intensif en vue d'atteindre dans les plus brefs délais un accord équitable et vérifiable.

Mais nous sommes conscients, également, que des progrès dans le domaine du désarmement ne sont guère concevables dans une atmosphère de tension et de méfiance. Il convient donc également, pour servir la cause de la détente, de faire preuve de tous côtés d'une certaine modération dans le langage.

Monsieur le Président,

Après les problèmes liés aux relations Est-Ouest, je voudrais dire quelques mots au sujet des autres foyers de tension.

Ainsi nous ne pouvons pas cacher notre impatience devant le fait que la question de Chypre reste toujours dans l'impasse.

Nous remercions vivement M. le Secrétaire Général de l'engagement personnel dont il continue à faire preuve dans cette affaire et nous tenons à lui confirmer tout notre soutien.

Quant au fond, notre adhésion aux principes définis dans les résolutions 3212/74 et 3395/75 reste pleine et entière.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, il demeure plus que jamais parmi les régions les plus instables du monde.

Au Liban pendant l'année écoulée les événements dramatiques se sont succédés à une cadence terrifiante.

Jusqu'à ces tous derniers jours, ce pays-martyre était plongé dans les affres de la guerre et de la violence aveugle.

L'occupation de grandes parties du territoire libanais par des forces étrangères qui, au gré des intérêts de leurs gouvernements, soutiennent des factions adverses, risque, à court terme, de conduire à la partition et à la désintégration de la nation libanaise.

Le Luxembourg, en tant que petit pays, est particulièrement attaché aux principes du respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de leur indépendance nationale.

Aussi ne pouvons-nous que répéter inlassablement qu'il est indispensable que toutes les forces d'occupations étrangères dont la présence n'est pas requise par

le gouvernement libanais quittent le Liban dans les plus brefs délais.

Libéré de ces ingérences étrangères il serait possible, au peuple libanais, de s'engager sur la voie de la recherche d'une véritable réconciliation nationale et de la paix intérieure.

Pour ce qui est de la négociation d'une paix globale dans la région, je n'ai pas besoin de répéter une fois de plus les principes sur lesquels une telle solution, devrait à nos yeux, être basée : la justice pour tous les peuples et la sécurité pour tous les États de la région. Mon collègue hellénique l'a encore rappelé hier au nom des Dix.

L'Europe se prononce donc pour l'autodétermination du peuple palestinien tout comme elle sera toujours aux côtés d'Israël pour défendre l'existence et la sécurité de ce pays et de ses habitants. Mais il n'est pas concevable qu'Israël puisse poursuivre sa politique actuelle dans les territoires occupés.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer toute notre compassion aux Palestiniens de Cis-jordanie et de Ghaza qui vivent maintenant depuis seize ans sous occupation étrangère et qui sont soumis non seulement aux rigueurs d'un gouvernement militaire, mais, en plus, exposés à des attaques meurtrières de milices privées dont les crimes restent le plus souvent impunis.

La guerre sanglante entre l'Iraq et l'Iran, qui se poursuit depuis plus de 3 ans maintenant, n'en finit pas d'ajouter dangereusement à l'instabilité dans cette partie du monde et tragiquement à un coût exorbitant en vies humaines et en matériel. Il serait hautement souhaitable et dans l'intérêt de tous que la raison l'emporte sur le fanatisme et que les résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de Sécurité et à une écrasante majorité par les membres de cette Assemblée, résolutions qui lancent un appel à un cessez-le-feu immédiat et à l'arrêt de toutes les opérations militaires, soient enfin respectées.

En ce qui concerne la situation en Iran, l'exécution et la détention de membres de la religion BAHAI, et la dissolution récente de toutes les organisations de cette communauté religieuse, constitue des violations particulièrement flagrantes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que nous condamnons énergiquement.

Sur le continent africain, la question du Tchad a pris une dimension nouvelle et dramatique. L'intervention de l'armée libyenne en territoire tchadien constitue une immixtion inadmissible dans les affaires intérieures d'un pays souverain, et de ce fait, une violation expresse de la Charte des Nations Unies. En effet, la légitimité du Gouvernement du Président Hissein Habré, a encore été confirmée à la dix-neuvième réunion au sommet de l'OUA à Addis-Abéba. Lors même que le Gouvernement de la Libye met en cause cette légitimité, cela ne lui donne aucun droit d'intervenir par la force des armes dans les affaires intérieures du Tchad. Toute intervention armée étrangère ne fait en effet qu'aggraver le conflit dans le pays et empêche une consolidation intérieure.

Il faut donc que les combats cessent et que les négociations soient reprises conformément à la résolution adoptée par les chefs d'État africains, invitant le Tchad et la Libye à rechercher un règlement négocié à leurs différents dans le contexte d'un Comité spécial de médiation, établi par l'Organisation pour l'unité africaine. Ceci ne devrait cependant pas empêcher des efforts similaires de la part des instances compétentes des Nations Unies, y compris le Conseil de Sécurité et le Secrétaire Général.

Le continent africain continue d'être ébranlé par d'autres conflits et crises qui demandent une solution. Dans le Sud, notamment, deux objectifs restent à atteindre : l'indépendance de la Namibie et l'abolition de la politique raciste de l'apartheid.

Quant à la Namibie, nos espoirs ont été déçus une nouvelle fois. L'année dernière, à cette même tribune, j'avais fait preuve d'un optimisme prudent quant aux chances de succès, dans un avenir rapproché, des initiatives du Groupe de contact. Malheureusement, il n'a pas encore été possible de faire aboutir ces négociations. Néanmoins, dans un rapport que notre Secrétaire Général a établi à la suite de son récent voyage dans cette partie du monde, nous trouvons des éléments positifs qui nous incitent à espérer que le peuple de Namibie puisse bientôt prendre sa destinée en ses propres mains.

Malheureusement, l'occupation illégale de la Namibie ne constitue pas le seul problème dans cette région. L'apartheid, cette institutionnalisation du racisme, ne semble toujours pas près de cesser. Cette politique destinée à maintenir les privilèges d'une minorité, ne saurait à la longue qu'engendrer des conséquences dramatiques et violentes qu'il convient d'éviter. C'est pourquoi nous avons toujours condamné cette injustice flagrante et nous continuerons à exiger de la part des autorités sud-africaines, des initiatives visant à instituer réellement une société fondée sur la justice et des droits égaux pour tous.

L'Amérique centrale a connu au cours de l'année dernière une dangereuse escalade des conflits et constitue actuellement une des régions les plus instables de cette planète.

Il ne fait pas de doute qu'à l'origine de cette situation se trouvent au premier chef l'injustice et l'inégalité dont la majorité de la population de cette région a souffert pendant des générations.

Mais les problèmes locaux se trouvent maintenant aggravés par des interventions extérieures.

C'est cette internationalisation qui est particulièrement dangereuse et qu'il convient d'éviter sous peine de provoquer une éclosion d'hostilités dont la dimension et les conséquences pourraient dépasser de loin le cadre de la région.

Nous appuyons par conséquent l'approche régionale comme la plus prometteuse de succès ; nous soutenons les initiatives du Groupe de Contadora et nous l'encourageons à persévérer dans les efforts qu'il entreprend en vue d'apporter par le dialogue politique et les négociations, une solution pacifique aux conflits qui existent dans cette région.

Mais il n'est pas possible d'évoquer l'Amérique latine, sans parler du Chili, pays soumis depuis dix ans maintenant à un régime de dictature militaire.

Au cours de ces dernières semaines les protestations du peuple chilien contre le sort qui lui est fait, ont été étouffées dans le sang.

Nous condamnons énergiquement le comportement des dirigeants de ce pays et nous joignons notre voix à celle du peuple chilien pour exiger un retour immédiat à la démocratie.

Après avoir ainsi passé en revue les questions essentiellement politiques, je voudrais me tourner vers les problèmes plus spécifiquement économiques.

Il me semble que le fait marquant de l'année sous revue a été la révélation des dimensions gigantesques de la dette mondiale, et de ce fait les énormes tensions auxquelles le système financier et bancaire international a été soumis. Malgré ces difficultés, les responsables tant du Fonds Monétaire International que des banques centrales et privées ont réussi à éviter des crises majeures et à trouver sinon des solutions définitives, du moins des compromis temporaires, qui ont permis d'éviter le pire.

Le problème de la dette a éclaté au grand jour après que les taux d'intérêt aient atteint des sommets vertigineux et que la crise économique – la plus grave et la plus longue que nous ayons connue dans l'après-guerre – ait donné lieu à une stagnation sinon une diminution de la demande mondiale. D'après les chiffres de la Banque Mondiale, en 1982 la plupart des économies ont connu, en effet, une croissance négative et le commerce mondial a effectivement diminué en volume.

Cette conjoncture déprimée a constitué un terrain fertile à la profusion de mesures protectionnistes, qui à leur tour ont contribué à faire empirer la situation.

Bien que le cercle vicieux auquel aboutit inévitablement l'imposition de barrières tarifaires et non tarifaires soit bien connu, il semble que nous n'ayons pas encore tiré la leçon qui s'impose de cet enseignement de l'Histoire.

Si ces mesures de protection donnent l'illusion de résoudre certains problèmes dans un court terme, essentiellement en cédant à des demandes de puissant groupes de pression, il est bien établi – et le ralentissement récent du commerce mondial après l'explosion qu'ont connu les échanges internationaux après la Deuxième Guerre Mondiale le prouve à suffisance – qu'à la longue les mesures protectionnistes se traduisent par une régression généralisée des flux de biens et de services, ce qui en fin de compte se solde par des effets négatifs pour tous.

La communauté internationale semblait avoir pris conscience du danger lorsqu'elle convoqua en automne dernier une réunion ministérielle du GATT pour précisément essayer d'arrêter cette évolution dangereuse. D'autres rencontres internationales, comme la CNUCED VI ou la réunion au sommet de Williamsbourg ont elles-aussi produit des déclarations de principe en matière de lutte contre le protectionnisme.

Il faut maintenant que ces déclarations soient mises en pratique et que, tous, nous soyons prêts non seulement, à exiger l'abolition des barrières du voisin, mais encore à faire le premier pas et à démanteler nos propres mesures de protection.

Si cela ne se fait pas, non seulement risquerons-nous de freiner sinon d'étouffer la reprise économique qui se fait actuellement jour dans certains pays industrialisés, mais encore empêcherons-nous la transmission graduelle de ses effets bénéfiques à l'ensemble de l'économie mondiale. Sommes-nous prêts à payer ce prix pour quelques gains dans le court terme ?

J'ose espérer que nous sommes tous conscients de l'importance de l'enjeu et que nous saurons apporter la réponse raisonnable.

Une reprise économique mondiale est en effet le remède de loin le plus efficace, sinon pour surmonter nos difficultés économiques, du moins pour en réduire l'acuité.

Qu'il s'agisse du problème de la dette, de la question du développement de l'industrie et du commerce, de celle de la répartition des ressources entre le Nord et le Sud, ou encore de celle de la distribution du revenu national dans chacun de nos pays, seule une croissance saine et stable offre des perspectives réalistes pour l'assainissement des économies nationales et par là pour un transfert accru de ressources du Nord vers le Sud. C'est là le véritable enjeu de notre lutte contre le protectionnisme !

Il serait en effet impardonnable d'entraver la reprise de l'économie mondiale, à laquelle tant d'espoirs sont attachés.

Les conséquences pour le dialogue Nord-Sud me semblent évidentes.

Le rétablissement d'une croissance saine et stable augmentera considérablement les chances d'une relance de ce processus éminemment souhaitable, que ce soit dans le cadre de négociations globales ou que l'on procède par une approche sectorielle par étapes.

Voilà les principaux sujets sur lesquels il me semblait utile d'intervenir.

Chaque année, la liste de nos problèmes devient plus longue sans que nous soyons vraiment à même d'enlever des questions de notre ordre du jour et de les considérer comme résolues. Une partie y figure depuis des années, voire depuis la création des Nations Unies.

Une telle évolution est malsaine et risque d'entamer la crédibilité de cette Organisation pourtant plus nécessaire que jamais dans notre monde tourmenté.

Le Secrétaire Général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation de l'année dernière a soulevé ce problème et a demandé la coopération des Etats-Membres et en particulier des Etats membres du Conseil de Sécurité pour redresser la situation en essayant notamment d'accroître l'efficacité des opérations de maintien de la paix.

Ce rapport qui depuis lors n'a pas cessé d'occuper les esprits a donné lieu à de nombreuses réactions tant des Etats-membres que du Conseil de Sécurité.

Nous osons espérer qu'il en sera de même du rapport que le Secrétaire Général a déposé cette année devant l'Assemblée. Nous saluons le réalisme et la lucidité avec lesquels le Secrétaire Général procède à l'analyse tant de la situation internationale que du fonctionnement de notre Organisation. Tout en ayant pleine conscience du caractère ardu de la tâche du Secrétaire Général, nous voudrions lui renouveler nos encouragements pour qu'il persévère dans l'entreprise dans laquelle il s'est engagé avec tant de courage.

Nous sommes d'avis que ce processus de réflexion est éminemment souhaitable et nous espérons qu'il débouchera sur une amélioration réelle du fonctionnement de l'Organisation mondiale.

Il nous semble que la Charte prévoit toutes les dispositions nécessaires à cet effet, mais que le problème réside plutôt dans sa mise en œuvre et l'exploitation intégrale de son potentiel.

Cela dépend évidemment en premier lieu de l'attitude des États-Membres, de ce que nous voulons faire de l'Organisation.

Pour notre part, nous osons espérer que la grave crise économique qui ébranle le monde au cours de ces dernières années, nous aura rendus plus réalistes, plus pragmatiques, plus aptes à reconnaître ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas.

Si nous voulons accroître l'efficacité de cette organisation, gardons-nous de formuler des exigences que nous savons irréalisables au départ, évitons de défendre des positions que nous savons intenables et soyons conscients de cette interdépendance si souvent invoquée, mais si rarement respectée !

Je crois que l'essentiel de la contribution d'un petit Etat tel que le Luxembourg à un débat tel que celui qui nous occupe est la leçon du réalisme, du pragmatisme et de la modération.

Quelles que soient les solutions qui seront en fin de compte retenues, il me semble que ces qualités quelquefois négligées seront essentielles pour développer les capacités d'action de cette Organisation et pour en faire l'instrument capable de satisfaire aux buts, tels qu'ils sont définis dans l'article de la Charte, à savoir :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales
- Développer entre les nations des relations amicales
- Réaliser la coopération internationale et
- Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

L'Assemblée annuelle du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale à Washington

Les réunions du Comité Intérimaire, du Comité de développement ainsi que l'assemblée annuelle du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale ont eu lieu à Washington du 25 au 29 septembre 1983.

Les principaux thèmes de ces réunions concernaient la situation conjoncturelle de l'économie mondiale, le problème de l'endettement externe de différents pays membres, l'accroissement des ressources du Fonds et de la Banque, ainsi que l'aide financière aux pays en voie de développement, notamment par le biais de la septième reconstitution des ressources de l'A.I.D.

La position du Gouvernement luxembourgeois au sujet de ces problèmes a été exposée à la tribune de

l'assemblée par Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, Gouverneur du Fonds Monétaire International pour le Luxembourg. La délégation luxembourgeoise comprenait en outre Monsieur Ernest Mühlen, Gouverneur de la Banque Mondiale, Monsieur Pierre Jaans, Vice-Gouverneur du Fonds et Monsieur Raymond Kirsch, Vice-Gouverneur de la Banque. Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier a également assisté à l'assemblée annuelle du Fonds et de la Banque.

Voici le texte du discours de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, prononcé devant l'Assemblée du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale à Washington.

Statement by Pierre Werner, prime minister and governor of the fund for Luxembourg, at the joint annual meeting for the IMF and the World Bank.

The enlightening introductory reports by the managing director of the fund, Mr. de Larosière, and the president of the World Bank, Mr. Clausen, have pointed out that the current international economic and financial situation provides elements both for optimism and concern :

- on the one hand, economic indicators show a significant decrease of the inflation rate in major economies, and a moderate recovery of growth in some important industrial countries, which shows that the strategy recommended by the fund during these last years has succeeded,
- on the other hand, the number of countries that face critical payment problems has rapidly increased since our last meeting and thus the international monetary and financial system has to sustain an unusual strain.

It is a challenge to be Bretton Woods institutions to propose and induce policies that give countries and policymakers a chance to cope successfully with the new and complicated challenges.

As I just mentioned, today the positive signs for the prospect of a real but moderate economic growth in major countries are more substantial than for some time past, and we can hope for a lasting improvement, under the important qualification that in decisive areas, the right policies are adopted and implemented. We must in this context, welcome the commitment of the major industrial nations to fight the threat of spreading protectionist pressures, as well as the growing awareness of the reserve currency countries that they bear a particular responsibility in the international monetary system and in the effort to foster greater stability of exchange rates.

According to a U. S. economist, the realization begins to dawn (that money is not a national but a global commodity). The maintenance of liberal trade rules and of free flows of capital are fundamental for the worldwide recovery in general : they are even more important for the developing world and for the smaller industrial countries with particularly open economies. There is a realization that the overshooting of exchange movements, which we have experienced in recent years, have contributed to the destabilization of the economies and of capital flows, and thus to the proliferation of non-tariff trade barriers. To a certain degree the larger use of Sdrs for the pricing of commodities could be a stabilizing factor.

To illustrate that this is not mere wishful thinking, I can point at more recent developments in the european monetary system, where the Ecu is gradually working its way through to a growing use by the corporate sector for intra-european trade. This trend, although tiny, is there and it will grow.

The fact that the European Monetary System does not provide for privileged positions for individual currencies, has proved to be a major factor of discipline in economic, financial and monetary policies. Discussions about a reform of the world monetary system, can draw upon the experience of the European Economic Community.

As has been pointed out in the report of Mr. de Larosière and in the different documents issued by the fund staff in the preparation of these meetings, one of the most important worries are the persisting structural problems in crucial fields of our economies, like the budget deficits, the tax burden,

the labour costs, the inadequate industrial equipment, the unemployment level, the rigidities of the incomes policy and so on. These problems present different characteristics in the various countries and cannot be resolved by uniform recipes. The adjustment process might be more difficult for a given country than for others, given its economic and social structure. My country was particularly hit by the world recession in steel production since 1974, as the steel production represented in 1974 about 25 per cent of GDP in Luxembourg and about 60 per cent of all exports of goods. We have been able to reduce the labour force in the steel industry from 26,200 people or 17 per cent of the active population in 1974, to about 15,600 or 10 per cent at present and we will have to reduce it further in the coming years. And I am particularly proud that we were able to perform the necessary restructuring without undue social hardship and without labour conflicts, our unemployment rate remaining below 2 per cent of the active population.

One of the most important concerns in the present crucial phase of an incipient recovery is the problem of the debt burden of an increasing number of countries.

The resulting situation is most challenging for the official agencies, especially for the IMF and the BIS, which have to be congratulated for the effectiveness and the speed of their interventions during the past 12 months. It has been clearly and generally recognized that the maintenance of private financial flows is of paramount importance for the developing world, and thus a real crisis has been avoided. The policy of official lenders should not be directed towards taking over the responsibilities of the banks, but should rather, given the amounts of used private credit, allow the banking system to maintain its existing commitments.

The access to the funds credit mechanisms must be seen in the light of this situation, as well as of the fund's credibility and of the necessity to allow the fund to play a major role in the adjustment process of the debtor countries. Therefore, the global amount of available liquidity must remain substantial, it being understood that the fund continues to exercise as in the past an appropriate firmness in the credit conditionality. Given the potent problems in the liquidity situation of the fund, I believe it would not be wise to preclude a possible recourse to the private financial markets by the fund, for a given time period. One should recognize that official lenders are, in the present situation, more and more reluctant to immobilize their available assets and to lend generously to the fund. As a matter of principle, we continue to adhere to the view that the fund's lending and borrowing activity should in the longer run be based on the quota mechanism- but the particular, and, as everybody hopes, temporary needs in the present circumstances have required, and continue to require particular solutions of a temporary nature, in order to avoid both an underequipped fund at present and an overdimensioned fund in the future.

As for the question of further SDR allocations, we consider that these would be economically justified and that moreover the strengthening of the SDR as a neutral reserve currency is essential for improving the functioning of the world monetary system.

Concerning the eighth quota increase, I want to confirm that my country is ready to subscribe and pay in its proposed share. The parliamentary procedures have been initiated and are expected to be finalized in due time.

I should like to give now some brief comments on the activities of the world bank group during the last year and the problems facing the developing countries.

In four years of world recession the economies of the least developed countries, which have also the least diversified industries and the smallest margin in social and economic policy reaction capacity, have been dramatically affected by the plunge of world trade figures, depressed commodity prices, extremely high levels of interest rates, a decrease in international investment, and a foreign assistance unable to keep pace.

In cooperation with the IMF, the world bank responded to this situation by interventions tailored to the situation of each country.

If private banks have ensured a major part of balance of payments financing during the past years and continue to do so, the rules of sound banking management are pressing for a somewhat more prudent approach. In that context, the cofinancing schemes of the world bank should be developed with private institutions as well as with official lenders. I particularly wish success to the collaboration in this respect between the IBRD and institutions of my country. I should like to underline also the free access of the bank to the capital market of my country.

With respect to the need for an increased capital base of the bank, we hope that the general capital increase will be timely fulfilled in accordance with the resolutions adopted. Within the legal framework Luxembourg will be as constructive as possible.

Turning finally to IDA, a disruption of flows must be avoided under all circumstances. Therefore a timely conclusion of the 7th replenishment exercise is important. The IDA 7 volume should be realistic, and it would therefore be difficult to accept that increased needs are met with a decrease of IDA 7 vis-à-vis IDA 6.

To conclude my remarks, I want to express my belief and my hope that policy makers all over the world will understand that the respect of the principles of free trade and capital flows as well as solidarity among all nations that govern the Bretton Woods agreement and its institutions are essential to face successfully the challenge of economic and social development and of financial stability which are our common goal.

La clôture des négociations de la CSCE à Madrid

A l'occasion de la clôture des négociations de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), Monsieur Paul Helminger, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a prononcé le 9 septembre 1983 à Madrid le discours suivant :

Permettez-moi tout d'abord de vous dire à quel point nous avons été sensibles à l'honneur que Leurs Majestés ont fait à cette conférence en s'y rendant ce matin. C'est un nouveau témoignage de l'importance que l'Espagne attache à la sécurité et à la coopération en Europe.

Ces cérémonies de clôture marquent le point final de presque trois années de négociations qui se sont déroulées dans des conditions particulièrement difficiles. Le produit de ces efforts est néanmoins un édifice diplomatique bien charpenté qui renforce ou élargit les dispositions déjà contenues dans l'Acte Final d'Helsinki.

Si nos 35 États ont finalement réussi à produire ce résultat, il y a lieu d'en remercier tout d'abord notre pays hôte, qui durant ces trois longues années a non seulement mis à notre disposition des installations excellentes et un Secrétariat exécutif dont tout le monde a pu apprécier l'efficacité et le dévouement, mais qui en plus nous a entouré d'un esprit d'hospitalité et d'amitié qui à tout moment a facilité nos travaux. J'ajoute à cela l'effort exceptionnel et courageux démontré par le Premier Ministre, M. Felipe Gonzalez et les responsables de la diplomatie espagnole, avec à la tête vous-même, Monsieur le Président Morán, en présentant à un stade particulièrement difficile de notre réunion, un projet de compromis qui a finalement débloqué la situation et conduit au succès.

Cependant l'initiative du pays hôte reposait sur de solides assises. En effet depuis leur premier projet de document en mars 1981, les pays neutres et non alignés ont inlassablement œuvré en faveur de l'élaboration d'un document substantiel et équilibré et le gouvernement luxembourgeois a exprimé à maintes reprises, seul ou de concert avec ses partenaires de la Communauté, sa plus vive gratitude à leur égard.

On a pu se demander pourquoi 35 pays ensemble et chacun individuellement ont investi tant d'efforts et d'argent – et ce n'est pas un élément à négliger dans les périodes de restrictions que nous vivons tous – dans une négociation qui a finalement connu une durée excessivement longue par rapport aux résultats obtenus. Je répondrai brièvement à cette question en faisant remarquer que les responsables politiques qui ont guidé la conférence de Madrid pendant 3 ans sont toujours restés conscients de l'absolue nécessité de maintenir ouverts tous les canaux de dialogue qui existent en Europe. Je le souligne avec force : en cette période de tension que

vit le monde d'aujourd'hui, mieux vaut discuter beaucoup trop qu'économiser quelques paroles et réunions en apparence oiseuses, et courir le risque d'un échec grave de conséquences.

L'Acte Final est normalement cité tout d'une haleine avec la notion de détente qui présuppose déjà l'existence de tensions, mais qui se fixe comme objectif l'édification d'un système de modération volontaire : un système où devrait prévaloir la force de la raison et non la raison du plus fort. Or nous sommes obligés de constater que ce primat a été maintes fois foulé aux pieds avant le commencement de cette réunion, et même pendant que nous étions en session le processus a connu de graves revers. Je cite seulement à titre d'exemple le maintien continu des forces d'occupation étrangères en Afghanistan, les événements en Pologne où le gouvernement n'a manifestement pas encore répondu de manière satisfaisante aux aspirations légitimes de toute une nation, les oppressions religieuses intolérables dans plusieurs autres pays, le retour d'une politique très restrictive en matière d'émigration, l'augmentation du change obligatoire de devises visant à réduire la fréquence des contacts humains, les obstacles créés pour empêcher l'intensification des courants d'informations et finalement le harcèlement et l'emprisonnement de tous ceux qui légitimement suivent dans leurs pays respectifs la mise en œuvre des dispositions de l'Acte Final et qui par là même donnent un vif témoignage de l'intérêt que portent nos peuples à l'égard de ce processus.

Autant d'étouffements d'aspirations légitimes, autant de violations de l'Acte Final, qui, comme beaucoup de mes collègues et en particulier de nos partenaires de la Communauté l'ont rappelé, ont émaillé le difficile cheminement de la CSCE.

Et voilà qu'à la veille de notre réunion, alors que dans d'autres enceintes à Genève d'aucuns voulaient voir des signes – timides encore – de progrès dans les négociations et qu'à grand renfort de publicité sont lancés des messages de paix, que la liste de ces infractions atteint une dimension particulièrement tragique et même proprement meurtrière : 269 personnes, hommes et femmes civils innocents et sans défense ont en effet laissé leur vie dans la destruction de sang froid d'un avion civil coréen par des chasseurs soviétiques. Le gouvernement luxembourgeois a déjà exprimé son indignation et sa consternation à l'égard de cet acte inqualifiable qui constitue un mépris inadmissible de la vie humaine et une violation des notions les plus élémentaires du comportement civilisé.

Or aucun principe n'est plus sacré que celui de la vie de l'homme et particulièrement s'il est civil et non armé. C'est bien d'ailleurs la raison pour laquelle le code de bonne conduite que depuis plus de dix ans nous essayons ensemble de définir et de préciser comporte, à côté des principes ayant trait à la souveraineté des États ceux, d'égale importance du non recours à la force et à la menace de la force et des droits fondamentaux de l'homme. C'est bien la raison pour laquelle même avant la CSCE, les règles de l'aviation civile définissaient le comportement à avoir dans un cas comme celui qui nous occupe et dont aucune ne prévoit, ni ne justifie de – je cite notre collègue soviétique – «terminer le vol», remarque dont le parfait cynisme a encore été souligné par les regrets ensuite exprimés pour les victimes d'une opération que ses auteurs – mais eux seuls – considéraient apparemment comme un succès. Monsieur le Président, cher collègue, que reste-t-il dans ces circonstances de la crédibilité de cette Conférence? Que peuvent encore signifier les mots sécurité, détente, confiance, coopération? L'Union Soviétique devra déployer maints efforts pour rétablir la confiance de ses partenaires qui a été ébranlée par cette tragédie. A tout le moins devra-t-elle permettre qu'une enquête approfondie et impartiale soit faite, et qu'elle assume sa pleine responsabilité. La reconnaissance des faits devra impliquer que les autorités soviétiques expriment leurs sincères regrets et excuses et qu'elles assurent aux familles des victimes une indemnisation adéquate. Il faudra enfin qu'elle se prête sans réticence, dans les instances internationales compétentes, à une meilleure définition des règles de conduite à observer dans des cas analogues et qui doivent, en tout cas, exclure que la force soit utilisée sous quelque prétexte que ce soit, en temps de paix contre des aéronefs civils et non armés.

De tout cela donc nous ne pouvons faire abstraction en jugeant la nouvelle étape que nous franchissons aujourd'hui dans le processus de la CSCE amorcé il y a un peu plus de huit ans à Helsinki.

Certes le document que nous venons d'adopter, ne nous donne pas entière satisfaction. Plusieurs problèmes importants à nos yeux, et à propos desquels des amendements avaient été déposés par les dix pays-membres de la Communauté européenne, ne sont abordés que partiellement – voire pas du tout – dans ce document.

Nous avons donc été amenés à faire preuve de beaucoup de flexibilité et à consentir des sacrifices pour permettre à cette réunion d'aboutir.

Le Luxembourg est cependant convaincu que ce document peut donner un nouvel élan au processus CSCE et le sortir de sa phase de stagnation, voire de recul, à condition cependant que les recommandations de Madrid ne restent pas de vaines chimères, de belles paroles, démenties continuellement par la réalité quotidienne.

Le document qui est devant nous porte en lui des germes qui peuvent redonner du dynamisme à notre œuvre de rapprochement, si tous les États participants se soumettent volontiers à un régime d'auto-

contrôle responsable en harmonie avec les recommandations que leur dicte le code de conduite qu'est l'Acte Final, cette base de tous nos travaux que nous avons essayé de clarifier davantage et d'amplifier.

Le gouvernement luxembourgeois est particulièrement satisfait du mandat définissant la convocation d'une conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe. L'application de ces mesures de confiance à toute l'Europe de l'Oural à l'Atlantique et les autres critères contraignants pourront contribuer à édifier un régime de plus grande transparence militaire, réduire par là même le potentiel de conflit et accroître la stabilité en Europe.

Nous formulons donc les vœux les plus sincères pour la réunion de Stockholm qui sera partie intégrante du processus de la CSCE et qui aura un effet de complémentarité par rapport aux autres négociations en cours dans ce domaine.

Dans une Europe divisée qui souffre toujours cruellement des fossés creusés par la deuxième guerre mondiale, la sécurité est certainement un facteur qui préoccupe toutes les nations. Cependant ce concept est chez nous associé à l'idée de liberté. L'histoire de notre continent prouve éloquemment que la sécurité sans la liberté constitue souvent une situation peu enviable; elle démontre également qu'à la longue la sécurité et la paix ne peuvent exister sans la liberté et la justice.

Le Luxembourg, en mettant continuellement l'accent sur la dimension humaine de la détente comme une des composantes fondamentales de ce processus, a voulu marquer l'importance qu'il attache à la construction d'une Europe toujours plus démocratique, plus libre et plus juste.

La notion d'équilibre qui a été mentionnée si souvent dans ce contexte ne saurait s'appliquer de façon mathématique à un chapitre ou même au document final. Cette approche serait insuffisante. A l'instar du document final, cette notion doit également être fonction de la réalité. Il est clair que nous avons l'obligation de nous concentrer tout particulièrement sur les domaines où la mise en œuvre montre les plus grosses déficiences par rapport à l'Acte Final.

Dans cette optique nous sommes satisfaits de pouvoir constater que le volet qui touche aux droits et libertés fondamentales de l'individu a connu un développement positif. Si tous les États suivent la recommandation de la dernière conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité européennes de «respecter entièrement sans exception ni réserve, tous les engagements souscrits dans l'Acte Final d'Helsinki» alors les améliorations dans le domaine humanitaire en général et dans la 3e Corbeille en particulier, contribueront à renforcer la sécurité, la paix et la coopération en Europe.

Dans la chapitre des principes nous exprimons notre satisfaction que le droit des travailleurs de créer librement des syndicats et d'y adhérer ait été réaffirmé. Au vu des événements récents en Europe, des millions de gens suivront d'un oeil vigilant la mise en pratique de cet engagement.

Un autre élément très positif et entièrement nouveau par rapport à l'Acte Final est la volonté de combattre énergiquement le fléau international du terrorisme. Les incidents que nous avons vécus récemment ont apporté la preuve manifeste que le terrorisme n'est pas seulement un facteur déstabilisateur de la sécurité étatique, mais qu'il met de plus en plus en danger la vie d'individus innocents. Nous espérons vivement que la lutte engagée par nos trente-cinq États permettra bientôt d'aboutir à la disparition d'un phénomène devant lequel aucun État ne peut se sentir à l'abri.

Le domaine des libertés religieuses est un autre sujet où de nouvelles recommandations ont dû être élaborées à cause d'une mise en œuvre qui dans quelques États laisse beaucoup à désirer. Nous lançons un appel à ces États afin qu'ils s'inspirent dans leur pratique quotidienne des textes qu'ils viennent de sanctionner.

Dans le chapitre des contacts humains nous nous félicitons de l'accord assurant le libre accès de visiteurs aux missions diplomatiques et consulaires et des paragraphes visant à faciliter les réunifications de familles, les mariages entre citoyens d'États différents et d'une manière plus générale à instaurer à nouveau une pratique d'émigration libre de toute discrimination et de toute contrainte. Nous avons déploré en effet à plusieurs reprises que l'émigration soit arrivée à un point pratiquement mort, dû à un régime restrictif et prohibitif à excès, pratiqué par certains pays membres.

Enfin dans le secteur de l'information des progrès ont pu être obtenus. Quoique de nature modeste, ils peuvent néanmoins contribuer à l'établissement de courants d'information plus stables et à l'allègement des missions parfois extrêmement difficiles des journalistes.

En isolant ainsi quelques domaines spécifiques, je n'ai nullement l'intention de vouloir ignorer les autres résultats obtenus, surtout les différentes réunions d'experts qui devraient permettre de maintenir le dialogue et d'approfondir et de pousser plus en avant la coopération dans quelques secteurs précis.

Nous mettons beaucoup d'espoir dans la convocation en 1986 à Vienne d'une prochaine réunion de type Belgrade-Madrid. Celle-ci et plusieurs réunions d'experts intermédiaires peuvent être interprétées comme un signe de la vitalité de notre processus.

Naturellement nous ne perdons pas de vue qu'il s'agit d'un processus à longue échéance et à caractère graduel. La tâche finale de ce forum unique au sein duquel nous nous réunissons à nouveau aujourd'hui devra consister dans un effort continu d'atténuer les différences sociales, économiques et politiques qui divisent ce vieux continent où tous les peuples partagent pourtant depuis des siècles une destinée intimement liée et qui englobe également nos partenaires d'Outre-Atlantique.

La recherche d'une détente digne de ce nom ne peut donc être fructueuse que si les causes qui ont rongé depuis quelques années la crédibilité de l'engagement de quelques États participants cessent et que tous retournent à une attitude de plein respect des engagements contractés. Il faudrait donc tout d'abord rétablir le climat de confiance qui devra permettre aux hommes qui sont nos vrais mandataires de vivre un peu mieux, un peu plus librement, un peu plus justement.

La mise en œuvre de l'Acte Final et de ce document que nous venons d'adopter déterminera toujours le niveau de nos relations mutuelles et par conséquent également ce que nous avons appelé communément «climat de détente».

Nous continuerons à surveiller de très près l'application des recommandations formulées de plein gré par les 35 membres de ce forum, et comme par le passé nous ne manquerons pas de faire usage de notre droit légitime pour critiquer à voix haute le non-respect des règles de conduite que nous nous sommes données. La validité de nos travaux ainsi que la crédibilité et la viabilité du processus dépendront de la volonté démontrée dans les actes.

La tâche éthique que nous nous proposons d'exécuter remplit nos peuples d'espoirs. C'est de cette vertu que la Phaedre de l'Anunzio dit que ni les hommes mortels, ni les dieux éternels ne réussirent jamais à la tuer. Nous exprimons l'espoir sincère que ce document puisse servir la cause de la paix et garantir à tous nos citoyens une jouissance toujours plus complète et plus effective de leurs droits et libertés. Finalement, puisse cet accord, intervenu à Madrid, faciliter aussi la recherche de solutions dans d'autres domaines très sensibles que nos peuples suivent avec intérêt et impatience, et contribuer à assurer une évolution pacifique visant à l'élimination des barrières artificielles qui séparent les peuples de l'Est et de l'Ouest.

L'inauguration de la 43e Foire Internationale de Luxembourg

Le 8 octobre 1983 a eu lieu la cérémonie d'ouverture de la 43e Foire Internationale de Luxembourg en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière. Relevons que 1385 exposants de 35 pays ont participé à cette Foire d'automne et que des expositions particulières furent présentées entre autres par le ministère de l'économie, en collaboration avec Lux-Development et les Chambres et groupements patronaux, le ministère de la Santé et le ministère des Sports, la Chambre des Métiers et la Thomas-Mann Bibliothek.

Lors de la cérémonie d'ouverture des allocutions furent prononcées par Monsieur Claude Pescatore, président du Conseil d'Administration de la Société des Foires Internationales de Luxembourg, Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Économie et des Classes moyennes et Madame Lydie Würth-Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg. Nous reproduisons ci-après le texte du discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Économie et des Classes moyennes.

Altesses Royales,

Comme à l'accoutumée, Vous apportez le jour de l'inauguration de la Foire Internationale de Luxembourg Votre précieux encouragement aux agents économiques, confrontés à une crise qui perdure et à des défis multiples, tiraillés, à la suite de pronostics contradictoires, entre le pessimisme, la morosité et la volonté de faire mieux et de redresser la barre.

Les manifestations de la Foire, de par leur continuité et leur incitation permanente, témoignent de cet esprit positif qui doit nous animer : regarder la situation en face avec réalisme, la clarté de jugement voulue, la prise de conscience de nos limites et de nos possibilités, l'approche économique et le courage d'aller de l'avant.

Votre présence régulière, Altesses Royales, nous conforte dans nos comportements, inspire l'espoir et renforce notre résolution de progresser.

Soyez en remerciés très cordialement !

*

Déjà le 7 mai 1983, lors de l'inauguration de la Foire de printemps, j'avais évoqué dans le contexte de la crise qui perdure et de la recherche de solutions,

le choc des idées qui continue de façon ininterrompue, les analyses effectuées dans différentes enceintes, les conclusions et suggestions qui s'élaborent sur de nombreux plans.

Depuis le mois de juillet 1983, les choses se sont encore accélérées, ainsi que le documentent plusieurs faits :

- travaux budgétaires menés rondement ;
- exécution de la loi du 1er juillet 1983 sur la restructuration et la modernisation de la sidérurgie ;
- analyse permanente, dans les optiques nationale et internationale, des problèmes sidérurgiques ;
- examen continu de la situation des autres secteurs économiques et mise en œuvre de moyens de stimulation et de correction ;
- débats relancés dans les enceintes politiques ;
- émission d'avis de base, à un débit rapide, par le Conseil Économique et Social.

Dans cette atmosphère générale, compréhensible dans la mesure où il faut s'attaquer à des problèmes vitaux pour le pays, se signalent aussi d'autres composantes, tenant de l'émotivité, d'idées acquises, d'arrière-pensées, ou simplement de coups de griffe politiques.

Comme en toutes choses, il faut séparer le bon grain de l'ivraie. J'essaierai donc d'être réaliste et sélective, dans le choix des thèmes à aborder aujourd'hui et d'axer mes réflexions sur plusieurs points centraux, l'évolution économique, la sidérurgie, le renouvellement et le renforcement des structures, sans oublier in fine, les mots traditionnels d'exhortation que comporte l'inauguration de cette importante manifestation économique.

Qu'en est-il de la toile de fond économique ?

Cet auditoire averti consultera évidemment avec attention la plus récente analyse trimestrielle du STATEC.

D'ores et déjà, il y a lieu de noter plusieurs points importants dans l'optique nationale :

- demande extérieure très déprimée au cours du premier semestre de 1983 ;
- recul des exportations de produits sidérurgiques - au cours des huit premiers mois de l'exercice en cours - de 11 % en volume et de 19.9 % en valeur ;
- régression sensible, pour l'ensemble de 1983, des exportations globales ;
- affectation de la demande intérieure ;
- recul de la consommation privée de 1,5 % en volume en 1982 ;

- incidences des lois du 24 décembre 1982 et du 1er juillet 1983, le fléchissement du chiffre d'affaires du commerce tout le long de l'exercice 1983 étant significatif à cet égard ;
- consommation publique conditionnée par l'austérité financière ;
- tendance à la baisse des investissements privés ;
- recul de la construction résidentielle de 6,1 % au cours des sept premiers mois de 1983, léger infléchissement du génie civil ;
- contraintes imposées aux investissements publics ;
- évolution régressive de la formation brute de capital fixe ;
- évolution différenciée, par secteurs, de l'activité économique, mais à dominante récessive ;
- baisse de la production industrielle, au cours des sept premiers mois, de 4,4 % ; recul de l'indice de la production sidérurgique de 13,5 % ; progrès des autres industries de 0,9 % ; bonne tenue des entreprises du secteur alimentaire (+6,5 %), de la chimie et de la parachimie (+ 2,1 %) ;
- régression des transports terrestres ; léger redressement des transports aériens et fluviaux ;
- nouveau recul du P.I.B. en 1983, plus sévère qu'en 1982 (- 0,8 % en volume en 1982) ;
- chômage et sous-emploi en montée lente, mais tendancielle ;
- taux d'inflation de 8,6 % (septembre 1983/septembre 1982).

L'évolution de l'indice du coût de la vie et la pratique de la politique des prix dont il a été beaucoup question ces derniers mois méritent d'être évoquées ici.

Conformément aux engagements qui avaient été pris au sein du comité de coordination tripartite et qui ont été consignés dans l'avis du 2 décembre 1982, le Gouvernement avait déposé dès décembre 1982, à la Chambre des Députés, un projet de loi sur l'Office des Prix. Ce texte, s'inspirant de la solution médiane du Conseil Économique et Social, ainsi que la loi relative à la protection juridique du consommateur, ont été votés par le Parlement avant les vacances d'été et sont actuellement en vigueur.

La nouvelle commission des prix, telle qu'elle est prévue par la loi réaménagée, sera installée prochainement, dès que toutes les organisations intéressées auront désigné leur représentant.

Quant au système d'encadrement des marges, la réglementation en voie de finalisation a récemment suscité de nombreuses prises de position. Je rappellerai qu'ici aussi des engagements avaient été pris dans l'avis du 2 décembre 1982 du comité de coordination tripartite, qui spécifiait explicitement qu'un «ajustement des marges se conçoit dans une vue dynamique au cours de l'année 1983, en ce sens qu'une adaptation vers le haut se recommande suivant l'évolution des revenus salariaux en vertu de l'application de l'échelle mobile d'après le système retenu». Pour respecter scrupuleusement le parallélisme souhaité par la Tripartite entre le renforcement de l'Office des Prix et l'encadrement des marges, la procédure relative à la réglementation, appelée à

tenir compte, pour 1983, de ces conclusions des accords tripartites de décembre 1982, n'a été engagée qu'après la rentrée.

Certes, le Conseil Économique et Social vient de nous rappeler à juste titre dans son avis annuel fouillé que l'évolution des prix nous vaut pour le moment une sixième position parmi les États membres du Marché Commun. Il s'agit d'un point d'importance à surveiller de près.

Une analyse attentive des différentes composantes de l'évolution de l'indice du coût de la vie révèle cependant que l'augmentation au cours de 1983 découle essentiellement de l'augmentation du coût des produits pétroliers, de la démobilitation, en deux mouvements, des subsides sur les combustibles solides à usage domestique, de l'évolution à la hausse des produits alimentaires suite aux décisions communautaires en matière de politique agricole commune, de l'augmentation de certaines taxes et accises et de l'augmentation des tarifs médicaux. Il s'agit donc, d'une part, d'une inflation importée, d'autre part, d'une inflation découlant de décisions de politiques générales inspirées par des motifs certes légitimes, mais n'ayant pas accordé la priorité à l'encadrement des prix.

Après cette brève excursion dans un domaine d'actualité, j'en reviens au sujet plus général de la toile de fond économique pour éclairer les indicateurs nationaux dans le contexte international.

Au niveau de la Communauté, on note au début d'automne plusieurs évolutions :

- lente reprise de la production et augmentation en moyenne annuelle - 1983 - du P.I.B. de l'ordre de 2 % en volume ;
- décélération de l'inflation ;
- niveau élevé mais plafonnement du chômage (10,7 %) ;
- progrès dans la réduction des déficits courants ;
- néanmoins, risques d'essoufflement en fin d'exercice.

Ce dernier trait se vérifie à la suite de plusieurs constats.

Le mot d'ordre - reprise économique et dollar ferme aux États-Unis d'Amérique - doit être nuancé.

Un certain essoufflement se manifeste en ces jours d'automne. Divers signes à cet égard ne trompent pas : actions pour enrayer le dérapage de la masse monétaire, liens avec les taux d'intérêt, frein à la consommation, rythme annuel d'expansion en progrès, mais ralenti en fin d'exercice, prévision des investissements privés en léger recul à l'égard de ceux de 1982, progrès différencié par secteurs.

En République Fédérale d'Allemagne, la note prédominante d'optimisme est assortie d'une série de difficultés sectorielles et de problèmes sur le plan macro-économique.

Je ne rappelle pas ces aspects pour le plaisir de contredire des constats optimistes.

Tout est dans la nuance ; d'autre part, je me méfie de plus en plus de la théorie des locomotives d'entraînement économique, toujours annoncées, mais qui ne sont que si rarement entrées en gare.

Enfin, ne nous leurrions pas !

Les autres pays ne vont pas mettre de l'ordre dans leurs affaires uniquement pour assumer le poids de nos propres charges.

Il s'y ajoute qu'à l'intérieur du système monétaire européen des mouvements désorganisant ont lieu qui, quelles qu'en soient les causes, provoquent des interventions assez importantes et doivent être suivis de près.

Quant au secteur sidérurgique, il y a lieu de mentionner d'abord, dans l'optique nationale, les mesures d'exécution de la loi du 1er juillet 1983.

Citons à cet égard la réduction du montant global de l'ensemble des indemnités, des rémunérations et des allocations bénévoles, imposée temporairement par la voie réglementaire et des consignes précises données à l'ARBED et à la M.M.R.-A. (art. 4 de la loi).

Je mentionne ensuite l'organisation du contrôle étatique à l'égard des sociétés sidérurgiques, à la faveur d'un cahier des charges, à approuver par arrêté grand-ducal. La procédure afférente est près d'aboutir (art. 21 de la loi).

Le comité permanent de surveillance, prévu par l'article 10 de la loi en cause, alinéa 10 nouveau, a entamé ses travaux.

Enfin, les différentes dispositions légales prises sur les plans économique, financier, fiscal et social sont mises en œuvre suivant le calendrier prévu.

D'autre part, j'évoque différentes initiatives dans l'optique financière dont l'importance n'est pas à souligner :

- acquisition par l'État d'une part de titres de la société SIDMAR, pour une valeur globale de 2,5 milliards de F. ;
- allocation de l'aide sous forme de bonification d'intérêt capitalisée aux deux sociétés sidérurgiques, au titre de l'exercice 1983, en exécution de l'article 1er de la loi et du commentaire du même article ; engagement de la procédure communautaire correspondante ;
- examen en cours pour cerner la base d'investissements éligible afin d'allouer la double assistance financière prévue par la loi ;
- finalisation à brève échéance des opérations sur obligations convertibles, alors que les deux sociétés ont créé le cadre juridique à cet effet (article 2 de la loi) ;
- approche concomitante à arrêter définitivement pour ce qui est du concours des actionnaires et des banques.

Dans le contexte européen, trois points centraux méritent un bref commentaire.

Dans le cadre communautaire, il importe de se plier aux contraintes de consultation qui se dégagent tant du code des aides – la décision No 2320/81 CECA du 7 août 1981 – que de la décision de la Commission du 29 juin 1983 notifiée officiellement au Gouvernement le 30 juin dernier.

Les difficultés créées à la suite des notifications, l'initiative prise par le Gouvernement allemand et l'éclatement d'EUROFER III sont sans doute de

nature à justifier la tenue anticipée d'un Conseil des Ministres de l'industrie pour faire le point.

Le dossier sarrois a été traité ces dernières semaines au niveau technique avec un maximum d'efforts, ceci eu égard à l'évolution qui a été largement commentée ces derniers mois.

Un document vient d'être mis au point par les entreprises. Il importe maintenant de l'examiner à l'échelon politique dans les meilleurs délais. Les consultations nécessaires sont en cours pour définir notre ligne de conduite.

Quant aux exercices exploratoires sur des synergies possibles dans le cadre UEBL, des rencontres ont eu lieu en juillet et en septembre 1983. Aucune décision n'est intervenue, quoiqu'il en soit des supputations et des constructions théoriques dont la presse s'est fait l'écho.

Moins remarquables mais non moins importants, des entretiens ont également eu lieu dans le cadre BENELUX.

Faut-il souligner à nouveau que les contacts ont eu lieu et auront lieu au regard d'exigences précises de la Commission, qui le moment voulu, sera à consulter, voire à associer aux entreprises ?

Dans l'optique nationale, deux autres points sont acquis à l'exclusion de tout doute.

Le Gouvernement ne va évidemment pas se fixer sans procéder à une large consultation préalable au sein de la conférence tripartite «Sidérurgie» et sans associer dûment la Chambre des Députés, dans la mesure où la loi du 1er juillet 1983 et le plan de restructuration qu'elle couvre seraient affectés dans le moindre élément.

D'aucuns croient devoir nous reprocher de ne pas avoir attaqué la décision du 29 juin 1983 de la Commission devant la Cour de Justice des Communautés européennes.

Voilà le troisième point que je ne puis passer sous silence dans le contexte sidérurgique. Croyez-moi, le Gouvernement a mûrement réfléchi et a arrêté sa position à la suite d'études approfondies qui ont éclairé les points de droit et de fait du dossier.

Au départ de la notification officielle – le 30 juin 1983 – de la décision du 29 juin dernier, dont le Gouvernement a été le destinataire, il a été reconnu qu'à part la révolution des délais, il n'y a aucun sens à entreprendre judiciairement une décision sur la base des articles 33 et 37 du traité de Paris, le déclenchement d'un contentieux de légalité étant voué à un échec certain au regard de la situation de fait, des critères du traité et d'une jurisprudence fermement établie.

Cela vaut aussi pour le traité CEE, dans la mesure où celui-ci pourrait être en cause.

Le récent recours du Gouvernement allemand n'attaque nullement la décision individuelle du 29 juin 1983 adressée à la République Fédérale, mais bien quatre décisions transmises le même jour à la Belgique, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, notamment pour une inobservation alléguée du code des aides du 7 août 1981. Il saute aux yeux que notre situation est foncièrement différente : exportation

quasi-totale de nos produits sidérurgiques, prépondérance commerciale du Marché Commun, liens spéciaux avec les marchés allemand, belge et français.

Il ne m'appartient pas d'examiner à cette tribune les chances d'un recours diligenté par cinq Communes du Sud du pays.

Souhaitons seulement qu'une action intempestive n'en vienne pas à heurter des principes de bon sens ou à perturber gravement la mécanique en place.

A-t-on songé à l'effet qu'aurait une suspension de la décision du 29 juin 1983 ? Ce serait l'arrêt des flux financiers publics vers la sidérurgie et la véritable mise en cause notre industrie et de l'emploi sidérurgique.

A-t-on réfléchi au fait qu'une réduction des p.m.p. ne met pas obstacle à la production de 3,1 millions de tonnes de produits laminés ?

Se rend-on compte qu'une réduction des p.m.p. ne diminue en rien les chances de nos deux sociétés sur les marchés ?

La mise en cause de la décision du 29 juin 1983 équivaldrait à une rupture de cette légalité communautaire dont nous avons besoin plus que tout autre. Certes, une telle manœuvre pourrait ensuite faire impression sur un public non averti, pour mener à une confrontation inutile et susciter des illusions qui ne déboucheraient que sur déboires et préjudices certains.

Chacun prend évidemment ses responsabilités. Pour sa part, le Gouvernement a pris et prendra les siennes. Ce faisant, il renonce dans une période délicate à des effets de manche et à une diplomatie de tambourinage aux chances aléatoires. L'enjeu, c'est-à-dire l'avenir de notre industrie sidérurgique et le maintien de milliers d'emplois, est à mes yeux beaucoup trop important pour que nous en fassions l'objet d'escarmouches à caractère de politique partisane.

La mise au point du plan de restructuration, communiqué à la Commission des CE, témoigne d'un souci constant : contribuer à façonner un noyau sidérurgique adapté, performant et compétitif compte tenu des perspectives des marchés.

Il y a des vérités connues mais qu'il est bon de rappeler brièvement.

Les années d'expansion pour l'acier sont révolues. Les techniciens avertis de tous bords le savent et le formulent à l'occasion d'une manière incisive.

Sans rouvrir le dossier afférent à l'échelon européen, je ne mentionne ici que le poids des frais fixes, l'ampleur des investissements, le recours massif à des capitaux, la concurrence meurtrière d'unités de production modernes opérant avec les frais fixes et variables que l'on sait, la nécessité d'un repli ordonné dans des marchés rétrécis, l'abandon d'une concurrence classique à la faveur de subventions exorbitantes, la concurrence de matériaux de substitution, l'ineptie d'une formule de nationalisation et d'une industrie subventionnée indéfiniment pour pouvoir exporter ses produits.

Quant aux surenchères des subventions, le Comte Lambsdorff a certainement raison en demandant

une clarification d'urgence quant aux effets pervers et discriminatoires d'une subsidiation massive et prolongée.

J'y ajoute volontiers, comme élément d'équilibre, un certain encadrement des marchés, au mieux dans un espace restant économiquement intégré et facilitant les coopérations transnationales.

L'effort consenti par la communauté nationale en vue de la restructuration de la sidérurgie est considérable et les chiffres des seuls budget 1983 et projet de budget 1984 sont éloquentes.

Récapitulant les différents postes budgétaires pour établir le montant de l'intervention totale de l'État dans la sidérurgie pour les exercices 1983 et 1984, nous arrivons aux chiffres suivants :

Au titre de l'exercice 1983, l'aide à l'investissement s'élève à 1 milliard, l'aide à la restructuration financière à 7075 millions, l'aide au volet social à 2535 millions (3746 millions en comprenant les reports). En tenant compte de l'acquisition de biens immobiliers de l'ARBED pour un montant de 985 millions, le total pour 1983 s'élève à 11595 millions (12595 millions avec report). Pour 1984, les chiffres diminuent fortement tout en restant importants : Aide à l'investissement, 700 millions, aide à la restructuration financière, 1500 millions, aides dans le cadre du volet social, 1987 millions.

Pour ces deux exercices, le chiffre est donc de l'ordre de 12,5 milliards.

Cet effort est nécessaire pour organiser dans la sidérurgie, industrie en perte de vitesse, le repli dans l'ordre et pour éviter les rigueurs excessives dans le domaine social. Je voudrais reprendre ici, pour les appliquer à notre situation particulière, des idées que j'ai développées récemment à la tribune de la 5e Rencontre des Caisses d'Épargne de la Communauté européenne ou à celle de la Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Luxembourg et souligner que les industries traditionnelles sans promesses d'avenir ne doivent pas cristalliser trop largement nos efforts et nos moyens, alors que dans les domaines nouveaux nos concurrents - Américains et Japonais mais aussi Européens - s'approprient les marchés en expansion. Ce n'est pas en transformant en programmes d'emploi déguisés les industries crépusculaires que nous assurerons le renouveau industriel et économique de notre pays.

Tout franc qui va à la sidérurgie est forcément un franc de moins pour des activités nouvelles, de haute technologie, qui doivent créer les emplois de demain. Ce franc doit donc, outre la nécessaire protection sociale, améliorer la compétitivité de la sidérurgie et assurer sa vitalité propre. Notre économie entrerait dans un véritable processus de déclin et d'appauvrissement si nous décidions de financer à la longue des emplois peu productifs dans des unités de production incapables d'atteindre un niveau de rentabilité propre. Alors que nous exportons plus de 90 % de notre production, il serait non seulement contraire à l'intérêt de notre économie, de l'emploi et du niveau de vie, mais encore absolument insupportable pour nos finances publiques, de vouloir se résigner et se

limiter à n'exporter à longue échéance que de l'acier subventionné. Voilà pourquoi il est nécessaire de mener à bien dans les semaines et les mois prochains l'action engagée par le vote de la loi du 1er juillet 1983 et d'aboutir à des résultats conciliant au mieux l'objectif d'une sidérurgie restructurée, compétitive et rentable dans un proche avenir avec les moyens dont l'entreprise et la collectivité disposent.

Entretemps, il n'y a pas lieu de perdre courage et de baisser les bras, car le processus de renouvellement et de renforcement de nos structures économiques est largement engagé !

En effet, l'économie luxembourgeoise a connu une véritable « explosion » des activités tertiaires. La part des services marchands dans le total de la valeur ajoutée est passée de 41,6 % en 1970 à 63,7 % en 1980. La croissance économique a été générée pour près de 80 % par ces activités qui ont créé plus de 1700 emplois par an. Relevons en passant que le tertiaire n'englobe pas seulement les banques, mais toute une gamme d'activités comme les assurances, les communications, le commerce, dans lesquelles la contribution de nos petites et moyennes entreprises est essentielle.

Nous devons donc contribuer à encourager et à soutenir activement le secteur tertiaire, mais nous ne pouvons ignorer ni sa précarité potentielle ni le fait que le rythme de l'expansion passé pourra difficilement être maintenu. En effet, notre secteur tertiaire n'est pas un secteur protégé ; bien au contraire, il est exposé à une concurrence internationale dont les contraintes de productivité et d'innovation n'autorisent aucun répit. Par ailleurs, nous constatons – et c'est un phénomène normal – que l'expansion fulgurante de la place financière au cours des années soixante-dix a fait place à une croissance régulière mais plus modérée.

Une certaine redistribution entre industrie et services correspond à une évolution naturelle des économies avancées. Il n'en reste pas moins qu'une industrie performante et compétitive constitue toujours un pilier, voire la pierre angulaire, indispensable à la croissance.

Dans ce tissu industriel, la sidérurgie restructurée trouvera, elle aussi, sa place. L'industrie du fer qui, pour des générations de Luxembourgeois, a été symbole et garante de prospérité, peut redevenir facteur de croissance pour notre pays. Certes, elle ne sera plus le géant monolithique, mais elle peut être un pilier importants sur lesquels nous grefferons les activités d'innovation et de diversification.

Jusqu'à il y a dix ans, elle était le seul pilier. Aujourd'hui, quatre autres déjà viennent l'épauler : le ciment, la chimie, le verre et l'aluminium. Et à l'horizon s'en profile un sixième : la micro-électronique avec l'informatique et les télécommunications.

Quel succès, sur une période courte, dans cette œuvre de renforcement et de diversification de nos structures économiques !

Je voudrais rappeler qu'à la date du 1er septembre 1983, nous avons pu enregistrer quelque 54 entreprises nouvelles ayant investi plus de 20 milliards

dans des secteurs qui enrichissent opportunément notre palette industrielle !

Au départ, ces entreprises devaient créer – depuis 1976 – 3027 emplois nouveaux, les prévisions portant sur 1398 emplois supplémentaires dans les phases de consolidation et de développement. Au 31 décembre 1982, 2421 emplois nouveaux avaient en fait été créés, niveau qui a été porté à 2873 unités au 1er septembre 1983.

C'est dire qu'au cours des premiers huit mois de 1983 quelque 452 emplois additionnels ont été créés dans cette catégorie d'entreprises, vitesse de croisière qui se rapproche largement du rythme annuel préconisé par la S.N.C.I.

Il s'agit là d'une performance remarquable en cette période de crise qui, nulle part, n'est favorable à l'investissement. Or, nous constatons que les investisseurs étrangers continuent à faire preuve à l'égard de notre pays d'une confiance extraordinaire. Alors qu'ailleurs, ils ferment leurs usines, ils continuent à en construire de nouvelles à Luxembourg.

Lors de l'exercice budgétaire de cet automne, nous aurons l'occasion d'actualiser à nouveau ces chiffres et de rappeler ceux qui sont le fait d'entreprises existantes qui étendent leurs activités.

Industriels, artisans et commerçants établis ont, eux aussi apporté une contribution remarquable à l'effort de renouveau de notre économie : Plus de 12 milliards d'investissements, plus de 4000 emplois nouveaux. Le but fixé par les conférences tripartites est sur le point d'être atteint, plus d'un an avant le terme fixé pour fin 1984.

C'est cette économie nouvelle qu'entend présenter et documenter le stand du Comité de Développement Économique, dont S.A.R. le Grand-Duc héritier assure la présidence, et de Lux-Development, organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce, la Fédération des Industriels, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, sous le patronage du Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce Extérieur et du Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes.

L'avenir de notre pays, de notre prospérité n'est pas derrière nous, il n'est pas dans les rêves caressés hier, impossibles de réaliser aujourd'hui. Il est entre nos mains. Ensemble, nous devons aujourd'hui imaginer les produits de demain, trouver les marchés qui pour être nouveaux, ne doivent pas nécessairement être lointains, et sur lesquels nos exportateurs gagneront à nouveau de l'argent, parce qu'ils auront autre chose, des produits nouveaux à mettre sur le marché.

Stimuler la croissance, créer des emplois d'avenir, arrêter l'hémorragie de notre balance commerciale : ce ne sont pas de vains espoirs. Depuis deux ans, malgré la chute terrible de nos ventes sidérurgiques, nos exportations totales continuent à augmenter.

Les entrepreneurs qui, tout au long de cette semaine, viendront ensemble avec leurs organisations professionnelles animer le stand du Comité de Développement Économique et de Lux-Development, porteront témoignage des difficultés certes, mais aussi du succès des démarches d'innovation et

de diversification, de l'engagement demandé à ceux qui y participent – patrons, cadres et ouvriers – de la passion qu'engendre la poursuite du nouveau, de l'intense satisfaction qui vient avec le succès.

Je vous invite à visiter ce stand. Vous verrez qu'il s'agit de démarches dont ni la première motivation ni la clef du succès ne sont les subsides gouvernementaux.

Certes, l'encadrement gouvernemental ne fait pas défaut. Mon Collègue, le Secrétaire d'État Paul HELMINGER, l'équipe dévouée de nos collaborateurs, moi-même, nous sommes là pour stimuler et accompagner. Toutefois, nous ne croyons pas devoir apprécier le résultat en millions de subsides engagés mais en énergies créatives libérées, en idées nouvelles dont nous aurons pu encourager l'éclosion, en emplois vraiment nouveaux et porteurs d'avenir que nous aurons pu aider à créer.

Nous veillerons, avec nos collègues du gouvernement, à ce que les conditions de base pour ce renouveau soient maintenues, voire améliorées : infrastructures physiques, encadrement légal, formation adaptée aux qualifications requises pour les nouveaux emplois et les nouvelles technologies, fiscalité aussi et surtout.

Il faut à tout prix éviter d'accroître davantage les charges directes ou indirectes des entreprises, il faut tout faire pour rétablir la motivation de l'individu pour l'effort, car la société de demain sera une société individualiste et décentralisée beaucoup plus que celle d'aujourd'hui, qui porte encore trop les traces de l'industrialisation du siècle dernier.

La restructuration en profondeur de notre économie ne peut réussir que si nous réussissons à changer les mentalités et à dépasser le conservatisme des vieilles sociétés figées dans la peur devant la nouveauté et l'innovation.

Et dans ce contexte, «small is beautiful», nous avons tout à gagner. Nous pouvons et nous devons

gagner ce pari. A condition de saisir résolument la chance qui s'offre à nous.

Après cette brève analyse de la toile de fond économique et l'évocation de problèmes d'avenir, je reviens à la raison de notre présence ici aujourd'hui, c'est-à-dire à la Foire d'automne qui ouvrira ses portes dans quelques instants. Mon message est triple à cet égard :

– En premier lieu, j'ai à cœur de féliciter très cordialement les organisateurs de cette importante rencontre commerciale, de même que les exposants qui renouvellent à la Foire leur confiance et qui manifestent par une participation active leur optimisme et leur foi en l'avenir.

– En deuxième lieu, j'aimerais souligner encore une fois combien cette manifestation est placée cette année sous le signe de l'innovation.

J'ai déjà parlé de l'innovation dans l'industrie, de la recherche et du développement. Je songe ici surtout aux innovations que la Société des Foires et les exposants ont introduites dans le programme de cette manifestation : démonstrations qui mettent dûment en valeur les travaux des corps de métier, contribution mettant en évidence l'art de l'architecture dans l'aménagement des paysages, présentation de récentes publications luxembourgeoises et illustration des efforts de promotion qui sont faits dans plusieurs domaines capitaux. Espérons que ces nouveautés rencontreront auprès du public que je souhaite nombreux le succès qu'elles méritent.

– Enfin, je souhaite ardemment que l'ensemble des efforts déployés soit dûment recompensé et que l'ambiance, propre à l'ouverture de la Foire, renforce notre confiance, notre courage pour affronter les difficultés, notre imagination pour surmonter les obstacles et cet indispensable esprit de solidarité dont nos concitoyens ont toujours su faire preuve aux grands moments de l'histoire.

Le Salon Bureautec-Banque 83 à Luxembourg

Du 13 au 18 septembre 1983 s'est déroulé dans les locaux de la Société des Foires Internationales de Luxembourg le Salon Bureautec-Banque 83. Lors de l'inauguration de cette exposition un discours fut prononcé par Monsieur Ernest Mühlen, Ministre délégué au Trésor. Nous reproduisons ci-après le texte de ce discours :

L'exposition qui sera ouverte dans quelques instants, et que nous allons visiter ensemble, se distingue des deux manifestations qui l'ont précédée, il y a respectivement quatre et deux ans, par le fait qu'elle s'étend à toute la gamme des équipements de bureaux, alors que dans le passé on s'était limité plus spécifiquement aux installations nécessaires aux banques.

Je constate que cette diversification est à l'image de celle de notre place financière, laquelle a acquis au cours des quinze dernières années une solide réputation de centre financier international. Axé à l'origine principalement sinon exclusivement sur les eurocrédits, il se mue en place plus polyvalente. Bref, ses activités se développent et se diversifient.

Vous n'ignorez à ces propos pas que les banques ont élargi le faisceau des services offerts à la clientèle étrangère, notamment dans le domaine des dépôts de particuliers, de la gestion de fortune, des comptes fiduciaires et des transactions sur métaux précieux. Vous n'ignorez pas non plus qu'aux banques proprement dites se sont joints d'autres établissements financiers, des sociétés de factoring et de leasing, des agents de change, des courtiers de banque et d'autres intermédiaires professionnels. Depuis quatre ans nous avons multiplié nos efforts pour développer, à côté du crédit international les activités d'assurances et de réassurances internationales. Ils ont eu pour résultat l'ouverture au cours des derniers mois, de plusieurs compagnies du type «Assurances Captives». Dans un proche avenir il faut d'ailleurs s'attendre à d'autres ouvertures.

Le mouvement de diversification ne s'arrête pas là. Le Gouvernement, conformément aux termes du programme gouvernemental de 1979, continuera à favoriser parallèlement le développement d'autres services, en marge du secteur des services, étendant ses efforts de promotion aux activités de la recherche, des bureaux d'études, du commerce international, du marketing, de l'informatique des télécommunications, des professions d'architecte, d'ingénieur, d'expert-comptable. C'est précisément cet éventail d'activités de plus en plus large que couvre l'exposition qui ouvre ses portes aujourd'hui.

Cette exposition témoigne de la volonté des responsables de notre foire de diversifier leurs activités dans un sens conforme à nos vocations et aspirations économiques. Elle répond à un besoin réel et actuel. A ce propos, il n'échappera à personne que les services ou le «tertiaire», pour employer une expression à la mode, a pris des dimensions inattendues, des

dimensions que personne n'aurait osé prévoir il y a quelques décennies. A ce même sujet, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'aujourd'hui plus de 50 % de notre population active occupent au Luxembourg des emplois relevant du secteur des services, alors que l'importance de ce même secteur, du point de vue de l'emploi n'atteignait que moins de 40 % il y a quelques décennies.

L'importance qu'ont pris chez nous les services reflète non seulement le développement poussé de nos structures économiques mais souligne aussi la vocation de Luxembourg de devenir un centre de prestation de services à caractère international. La présence des institutions européennes dans la capitale du Luxembourg est venue confirmer cette vocation.

Mais l'activité «administrative», chez nous comme ailleurs, ne s'est pas seulement considérablement développée. Elle s'est aussi transformée au cours des dernières décennies. Cela s'est passé sous une double impulsion, d'une part grâce aux nouvelles possibilités matérielles offertes par la technique moderne, et d'autre part sous l'effet des nouvelles exigences auxquelles ont été confrontées les entreprises industrielles et commerciales et les administrations publiques. Les méthodes de gestion et d'organisation ont été révolutionnées par les nouvelles possibilités de l'informatique, de la «bureautique», de la «télématique»... Tous ces instruments, méthodes et auxiliaires sophistiqués n'auraient cependant pas réussi à s'introduire aussi rapidement et aussi massivement dans la vie quotidienne des services administratifs, financiers et commerciaux, s'ils n'avaient pas répondu à un besoin réel. La complexité croissante de la vie économique et de la vie des entreprises a appelé des mutations en profondeur. Par ailleurs, la demande croissante du public pour des fournitures de services, notamment dans le domaine financier, les exigences de plus en plus grandes et variées, formulées vis-à-vis de l'État et des administrations publiques ainsi que d'autres facteurs ont entraîné une augmentation considérable de la quantité de travail imposée au personnel de bureau dans les secteurs privés et publics.

Il serait vain de vouloir faire un inventaire complet de tous les développements engendrés par les progrès de l'électronique : l'ordinateur n'a pas seulement bouleversé le travail des services administratifs et d'exécution, mais a également modifié celui des dirigeants d'entreprises, qui peuvent dès à

présent se procurer à tout moment une foule de renseignements précis et parfaitement à jour, permettant de surveiller, de près et dans des conditions d'information optimales, l'exécution fidèle de leurs directives ou de reconsidérer leur politique commerciale. Les investissements considérables dans des équipements de plus en plus sophistiqués ont permis d'accroître le rythme de traitement des opérations en série, et par là le volume global des transactions tout comme la vitesse moyenne nécessaire à leur exécution.

Cette évolution n'a pas manqué de transformer profondément les conditions de travail dans les bureaux. L'ordinateur est même parfois accusé de déshumaniser les lieux de travail et de détruire les contacts humains. Certes, on ne peut pas nier le caractère monotone de certains travaux d'encodage, qui consistent à braquer sur un petit écran les yeux à longueur de journées et à enregistrer par clavier d'interminables séries de chiffres.

Pourtant l'ordinateur, il ne faut pas l'oublier, contribue à libérer les employés et à les rendre disponibles pour des tâches intellectuellement plus évoluées, en ce sens que l'ordinateur prend en charge les tâches de pure routine, comme les calculs complexes et les travaux de «tabulation», les classements, les recherches et les consultations de fichiers volumineux, les travaux de vérification et de surveillance.

Il faut espérer que les nouvelles structures de l'équipement, que les experts ont baptisées «information distribuée» et «informatique répartie», permettront de mettre un terme à la centralisation excessive de l'informatique et de démanteler les grands ateliers d'encodage, auxquels on reproche leur caractère inhumain.

Les équipements plus légers de la bureautique, et je pense particulièrement aux appareils de traitement de textes, soulèvent sous cet angle, moins de problèmes, tout en libérant le personnel de secrétariat de nombreuses tâches répugnantes. Au cours des dernières années, surtout depuis le début de la récession économique, on entend régulièrement des voix qui prétendent que la «bureautique», l'informatique, la télématique et les procédés apparentés sont, en tant que véhicules d'une rationalisation continue, destructeurs d'emplois. Et ces mêmes voix demandent que les ressources disponibles pour des investissements nouveaux soient plutôt canalisées vers des secteurs créant des emplois additionnels de façon à développer le potentiel de production. On a même prétendu qu'à cause de l'informatique le secteur bancaire allait devenir pour notre pays une seconde sidérurgie sur le plan de l'emploi.

Je ne partage nullement ces vues pessimistes. En effet, on constate que dans les bureaux les innovations technologiques, plutôt que de diminuer le nombre des emplois existants, en limitent seulement la croissance, la rendant plus ordonnée. Permettez-moi de citer quelques chiffres à ce propos : au cours des douze dernières années, de 1970 à 1982, le nombre des salariés occupés dans les services du

secteur privé et dans les administrations a augmenté de 18.300 personnes, passant de 53.700 à 82.000 unités, alors que dans l'industrie, la construction et l'agriculture l'emploi a reculé de 2.300 personnes, pour passer de 59.000 à 56.700 personnes.

Les statistiques que je viens de citer ne font pas une distinction précise entre les postes comportant des travaux de bureaux et les autres emplois, mais ils sont suffisamment éloquents pour illustrer la progression du travail de direction et de conception au détriment des tâches manuelles et apparentées. Sans leurs efforts constants de rationalisation, les entreprises du secteur des services n'auraient pas su concéder les hausses en traitement substantielles, sans pour autant compromettre leur compétitivité. Certains compartiments du secteur des services – et je pense notamment aux établissements financiers – occupent le personnel le mieux payé de notre économie, grâce notamment et surtout à leurs méthodes de travail hautement productives.

Cela étant, il convient cependant de faire une mise en garde et de souligner que les efforts de rationalisation ne doivent pas être poussés à l'extrême. Même dans une perspective purement économique et dans une optique de rendement, de tels excès se révéleront contreproductifs, une certaine satisfaction des employés à propos de leurs conditions de travail étant nécessaire pour assurer au sein de l'entreprise un climat serein et une paix sociale durable, deux préalables pour une activité économique efficace.

Au Luxembourg et dans les pays voisins les services de bureau des entreprises et des administrations, grâce à la modernisation régulière de leurs outils de travail, ont été à même de répondre aux exigences des temps modernes. Aujourd'hui comme dans le passé, ils doivent continuer à innover pour être en mesure de relever les défis de demain : le salon «Bureautec – Banque '83» les aidera à atteindre cet objectif.

Je voudrais pour terminer vous signaler que, lorsque nous allons faire tout à l'heure le tour de l'exposition, nous pourrons assister au stand officiel de l'Administration des Postes et Télécommunications à la mise en service du nouveau service «Data-post», un système de courrier international, rapide, fiable et économique, offert désormais aux utilisateurs professionnels à Luxembourg.

Voilà ce qui confirme l'importance des moyens de communication dans le développement de notre centre bancaire. Leur promotion vient à point pour appuyer nos efforts de diversification, à la fois dans le secteur financier et dans d'autres domaines. Vous savez par ailleurs que le Gouvernement vient de prendre des décisions importantes aidant notre pays à occuper un des premiers rangs dans le domaine des télécommunications par satellite, autre domaine à technologie de pointe et à croissance rapide.

Je vais conclure en exprimant le souhait que le salon que nous allons ouvrir tout à l'heure remporte le succès qu'il mérite. Ce souhait, je le formule tant dans l'intérêt de notre Foire que dans celui de l'avenir de notre place.

The restructuring and diversification of the economic activity in Luxembourg

Discours prononcé par Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Étrangères et de l'Économie, le 30 septembre 1983 à l'occasion de la réunion à Luxembourg de la 41^e International Banking Summer School :

It is both a pleasure and a privilege for me to address tonight such a distinguished audience of financial experts who have just spent two days in Luxembourg reflecting, I assume, upon a variety of issues and problems of the financial community.

Your presence in Luxembourg is another sign of the growing activity of the financial center the impact and incidence of which on the national economy are substantial and increasing. Thank you for having chosen Luxembourg as your meeting site for the 5th Annual reunion of the 41st IBSS; I hope we shall have the occasion to welcome you again in the future.

With your permission, ladies and gentlemen, I shall deal with a subject which is not so much financial but economic in general terms and which certainly takes one of the highest priorities, if not the highest, on the political agenda of this country, i.e. the restructuring and diversification of the economic activity in Luxembourg.

You may know that, in spite of a diversification effort started in the fifties, ten years ago, more than 60 % of exports of goods by Luxembourg were still made up of steel and steel products, that 18 % of the labor force was in the steel industry, and that a quarter of the gross domestic product was produced by this industry.

At that time, Luxembourg not only had to import most of its raw materials and all of the required resources, but also had to tap foreign labor markets to satisfy the demand for labor of a variety of economic sectors.

Things have changed since then! Economic growth has slowed if not subsided in most of the industrialized countries; the steel market has collapsed worldwide in terms of both price and quantity, particularly so in Europe. Unemployment has hit record levels unknown since the 1930's in the western world.

Quite some time went by before most countries – industry, labor unions and governments altogether – realised that the time had come when piecemeal actions and rescue programs of sunset industries were no longer sufficient to guarantee renewed growth and prosperity for their nations, that fundamentally new policy directions and measures designed to stimulate creativity, investment and trade were required to fill the gap and to create the environment necessary for a renewed vigour and dynamism of the private sector economy. By the way, I am not sure

that this realization has full come about yet. But it has certainly extensively been written about lately and it inspires the EEC's efforts in the field of new industrial policies.

Against this background of general economic difficulties in the western world and the crisis situation in the steel industry, this country has had to face a number of tasks since the mid-1970s :

- organize an orderly retreat in the steel industry,
- nevertheless maintain an equilibrium between the main sectors of economic activity: agriculture, manufacturing and service activities,
- diversify the product line of the manufacturing industry,
- maintain the general competitiveness of the economy as a whole.

These are thus the main objectives of the Government's industrial policy.

Let us, for a few minutes, concentrate on the objectives of maintaining the intersectoral equilibrium and diversifying the product line of the manufacturing industry.

What I like to call "the orderly retreat from steel" that has taken place since 1975 includes basically three elements

- a reduction of production,
- a reduction of employment,
- a restructuring of the industry per se (equipment and product line).

This process has set free some 12.000 jobs – without layoffs – and cut production by about one half over a period of eight years.

Thus while the economy as a whole has become relatively less dependent upon the ups and downs in the steel market, the share of manufacturing value added in gross domestic product has decreased from around 45 % to 37 % during the same period of time.

This development may not be dramatic per se; however the speed at which it occurred and the risk of a further reduction of this share was sufficiently worrisome to call for energetic policy reactions.

Thus, existing but more or less dormant measures were reactivated and new measures to stimulate investment in new manufacturing establishments were enacted. I am thinking of the so-called framework law for economic expansion, the establishment of the National Credit and Investment Corporation and the creation of various fiscal incentives for real investments. In addition the Government has, since

1978, embarked on a programme developing national industrial parks which today cover over 900 hectares.

The results are encouraging: since 1976, 54 new companies qualifying as new manufacturing establishments have invested some 20 bn francs and contributed to the creation of around 3.000 jobs so far.

Today there is justified hope, if not clear indications, that we are well on the way to reduce, if not halt, the negative trend in the manufacturing industry.

The policy measures enacted in the 1970's, particularly on the fiscal side, and a new government programme launched in 1981 to encourage industrial innovation and R&D, were also designed to diversify the product line of the manufacturing sector and reduce the reliance on a monolithic industrial structure dominated by steel and steel products.

While we have not come to the end of our efforts yet, we can say today that, compared with the situation 20 years ago, we have added several new basic sectors to the manufacturing picture. The chemical industry is a well established one today, and the float glass and non-ferrous metal industries are well on their way to become just as important.

Most recently we have experienced a rapid development in the electronics communication and information industry through both foreign and domestic investments. This is a field which we are further prospecting as we have a tradition in the communication field (RTL) and as we want to attract future-oriented industries.

Finally, an increasing number of existing manufacturing establishments have come to recognize the need for permanent effort to renew or adapt their product line and consequently have build up own research and development facilities or established technical centers to service their European customers. Foreign investors have found a fertile ground in Luxembourg for such activities.

Thus, Goodyear Corporation has concentrated all of its R&D facilities outside the North American Continent in Luxembourg.

Sigmaform, the Santa Clara chemical firm, less than a year ago, opened its European technical laboratory in Luxembourg. The same is true for Delco Electronics and Rochester Products, both divisions of the General Motors Corporation, and for Computerland, the micro-computer franchisor, which just started building its European distribution and technical center in the vicinity of the airport.

Whether this is a success story or not, the future will have to tell and I shall, at any rate, leave this discussion to the news commentators.

To the question as to why it is that we have been able to attract a fair share of foreign investments to Luxembourg, I shall answer with the help of Brent Bowes from the Financial Times: "Not only does (the Grand-Duchy) offer a long list of advantages, from special lending facilities and cheap land to direct

financial assistance and tax deferrals and exemptions; it happily tailors them to the needs of each new business entrant as well".

Basically however, Luxembourg offers the same advantages as others... except less!

Less bureaucracy, fewer administrative delays, fewer or no strikes, less absenteeism. Brent Bowes again: "It is its flexibility that most impresses outsiders accustomed to bureaucratic rigidity and endless red tape in other countries. Even more they are astonished at the personal attention they get from the highest government officials".

Or, as a U.S. diplomat once put it: "You can pick up your phone, call the Minister of Public Works and ask him to get the pothole on your street fixed".

As a result, we can say that, by and large, the time interval between a corporation's decision to launch a project in Luxembourg and the opening of the new facility is the shortest in Europe.

The flexibility, speed and easy relationship between government officials and privat investment decision makers extends to the local banking community which generally cofinances new investment projects.

I should like to say that this is the major trump of Luxembourg in our efforts to convince foreign investors to locate in this country, in addition of course to the central location in a market of 270 million people, good communication facilities with their markets, high productivity and versatility of a multilingual labour force and, thus, low unit labour costs.

The industrial diversification policy however does not solely concentrate on the attraction of foreign investors. Domestic investments and innovative activities by established firms receive just as much attention. Thus, since 1976, established manufacturing firms outside the steel industry invested over 12 bn francs in modernising and expanding their plant and equipment thus creating over 2600 additional jobs. Over the past 2 years, the Government has supported 25 R&D projects worth some 300 million francs.

However - and this is true for the European Community as a whole - while new industries are established and new products developed, the dynamic process does not seem to be sufficiently strong and selfsupporting to reverse the tendency of industrial decline and lead to renewed confidence in the future.

In order to reach this aim - and how else could Europe, and particularly a foreign trade dependent country such as Luxembourg do so if not through increased exports - a serious effort must be undertaken in the area of education, training and research.

It seems evident that, to a large extent, the future prosperity of the European countries depends upon their ability to adapt their economic structure in such a way as to take advantage of what is their only comparatively abundant resource, i.e. know-how.

This resource, may be abundant; it is, however, neither sufficiently nor efficiently utilised at present.

The United States have taught us that technological development and industrial applications of know-how are the result of an exemplary cooperation between the academic Community and industry. Silicon Valley and Route 128 are telling examples.

It is only via increased efforts and investments in education, training and research that Europe will be able to discover those areas of know-how intensive activities which will enable it to take full advantage of its comparative advantage.

This investment in the areas of education and research will require, on one hand, a reallocation of resources, on the other hand, an additional effort in which both the private and public sectors must join. In this context, the responsibility of the financial sector which you represent is of course considerable.

I believe though, that this responsibility is worth to be taken : courageously, intelligently, and with a view toward the long term prosperity of our peoples.

Last but not least, there is – it seems to me – also need for a new approach, a new spirit in the European business community. One would wish for more entrepreneurship, more risk-taking, more innovative action, more confidence in the future.

Today, I am encouraged by your presence and the discussions you have had that your community does take up this challenge of permanent adaptation to the new needs of a changing economy. My warmest congratulations go to those who took the initiative of organizing this meeting of the International Summer Banking School but also to those who participated actively to make this meeting in Luxembourg successful.